

PREMIER MINISTRE
MINISTRE DES DROITS DES FEMMES,
DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

DIRECTION DES STRATÉGIES TERRITORIALES

DIRECTION DE LA VILLE ET DE LA COHÉSION URBAINE

Quartiers prioritaires du département

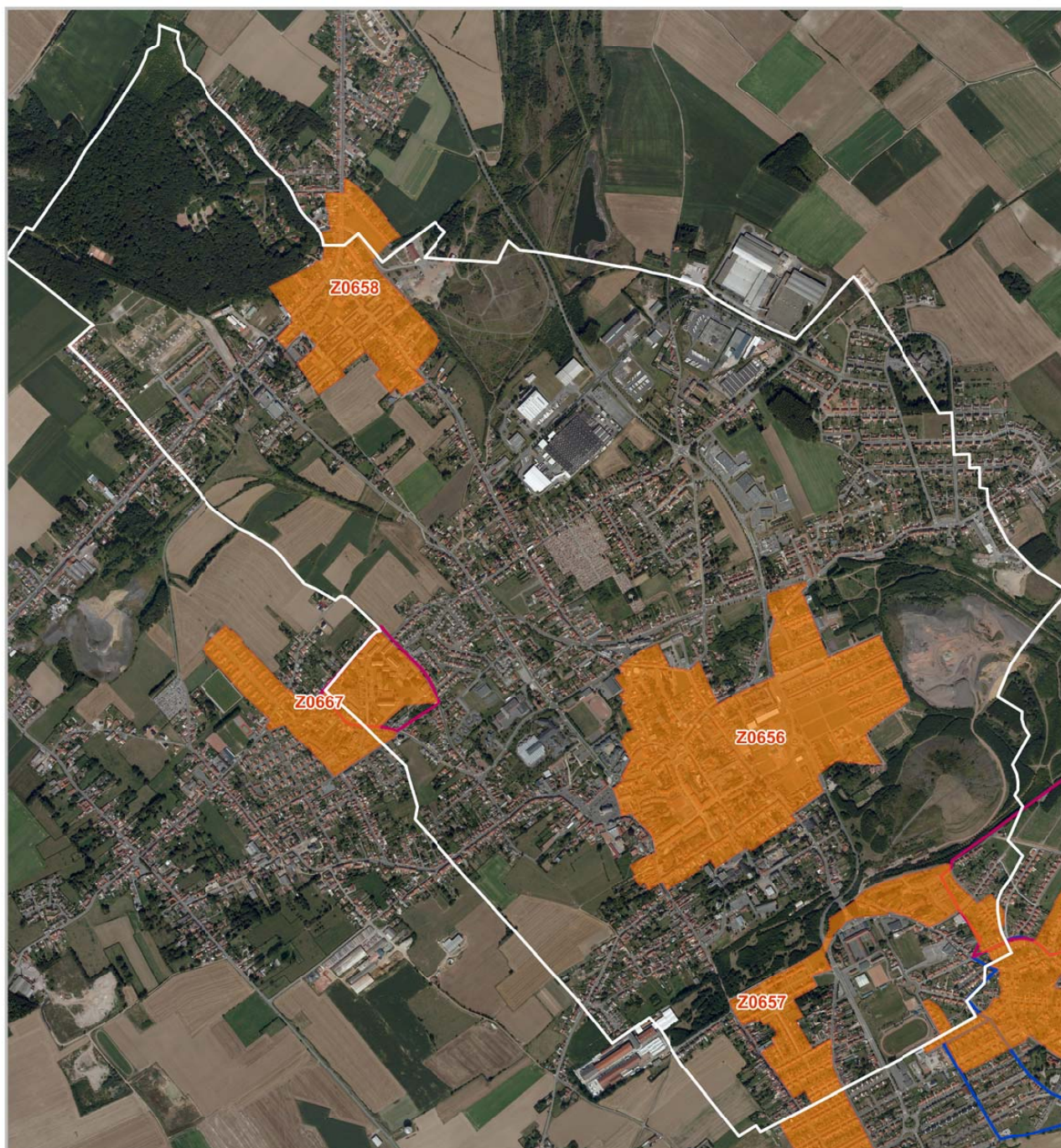
Pas-de-Calais

Périmètres soumis à consultation

Version 0 à usage interne de l'Etat

11 juin 2014

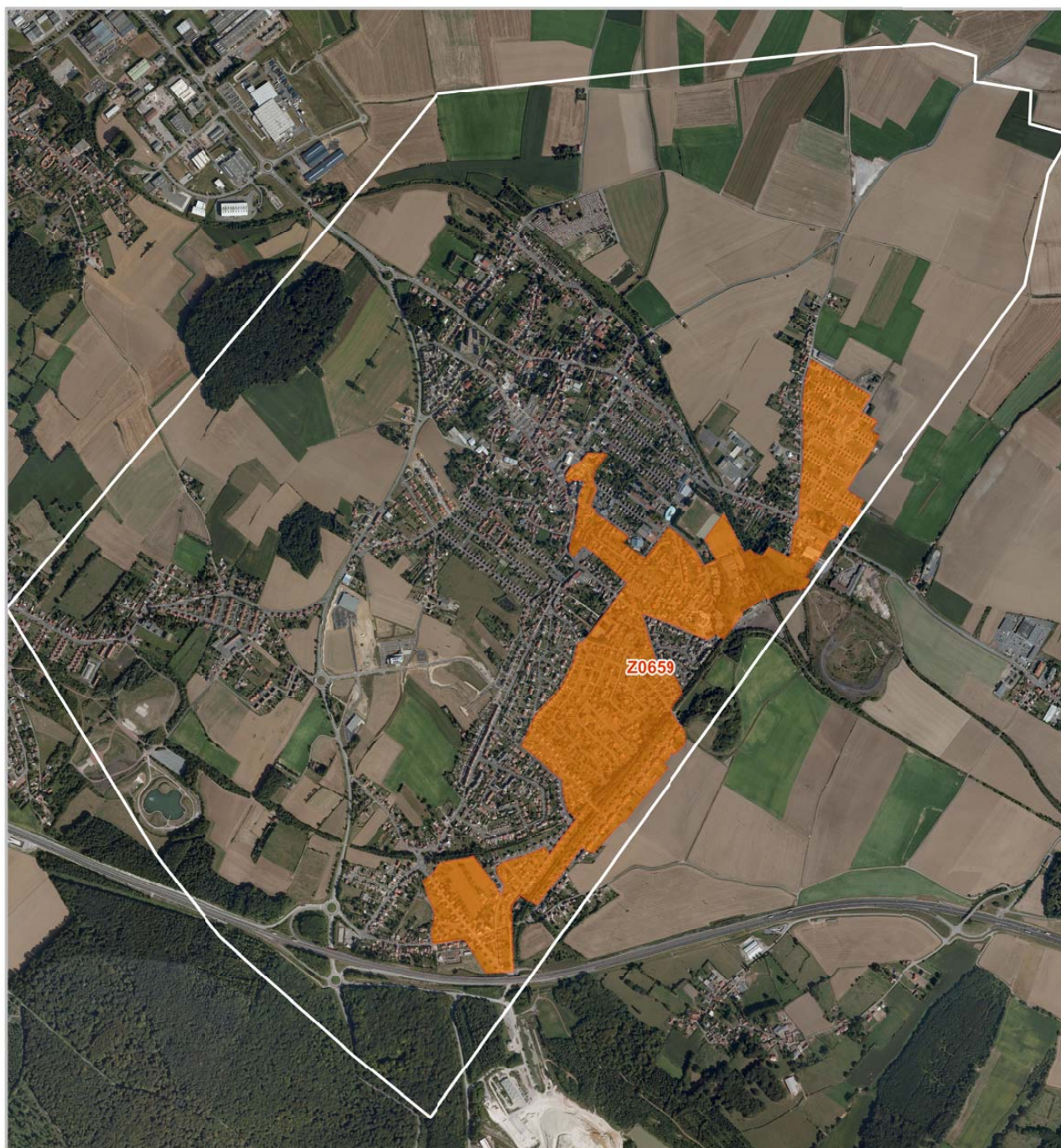
Auchel	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Auchel
	<i>EPCI :</i>	CA de Béthune Bruay Noeux et Environs



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucu sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

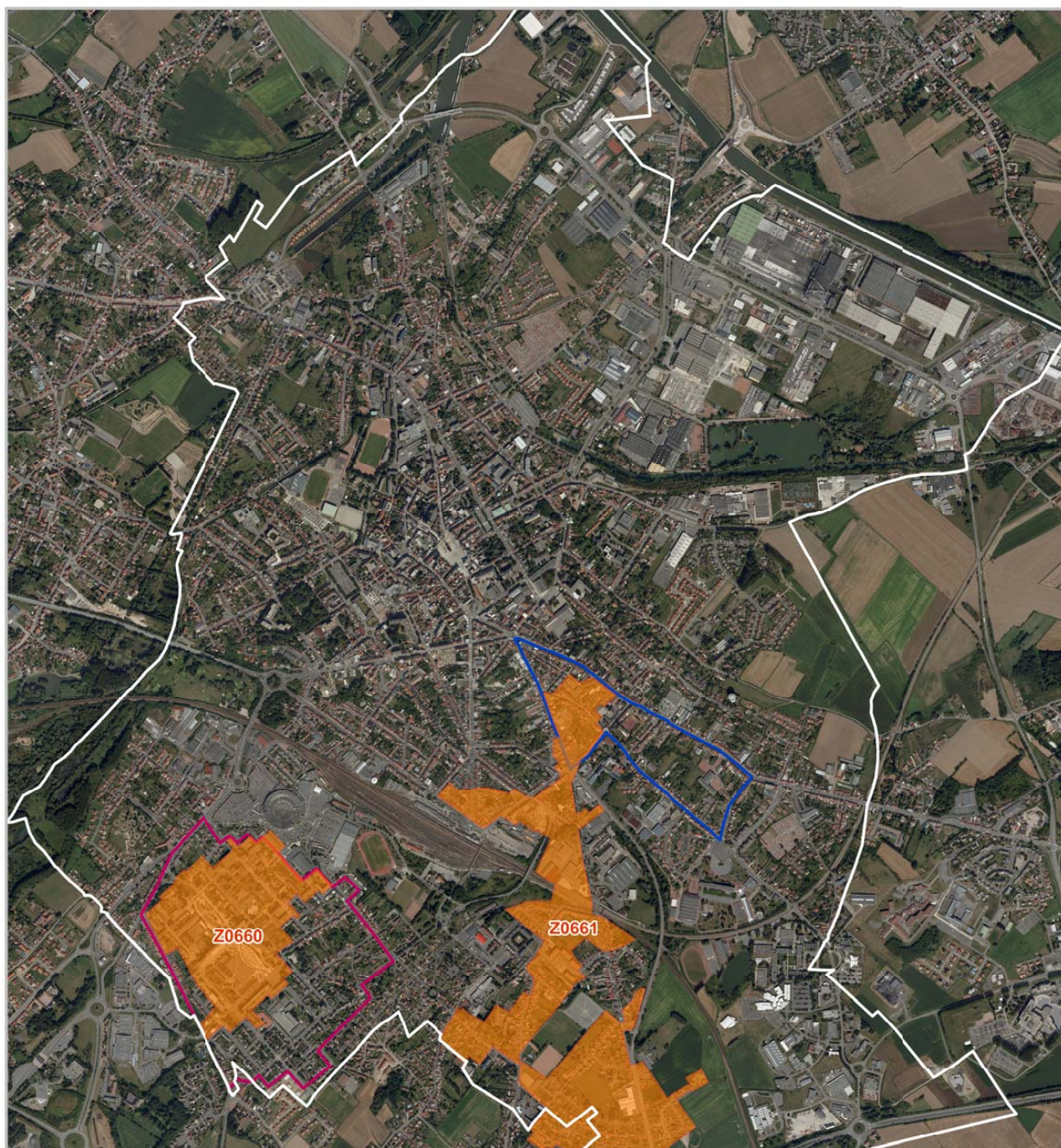
Barlin	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Barlin
	<i>EPCI :</i>	CA de Béthune Bruay Noeux et Environs



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

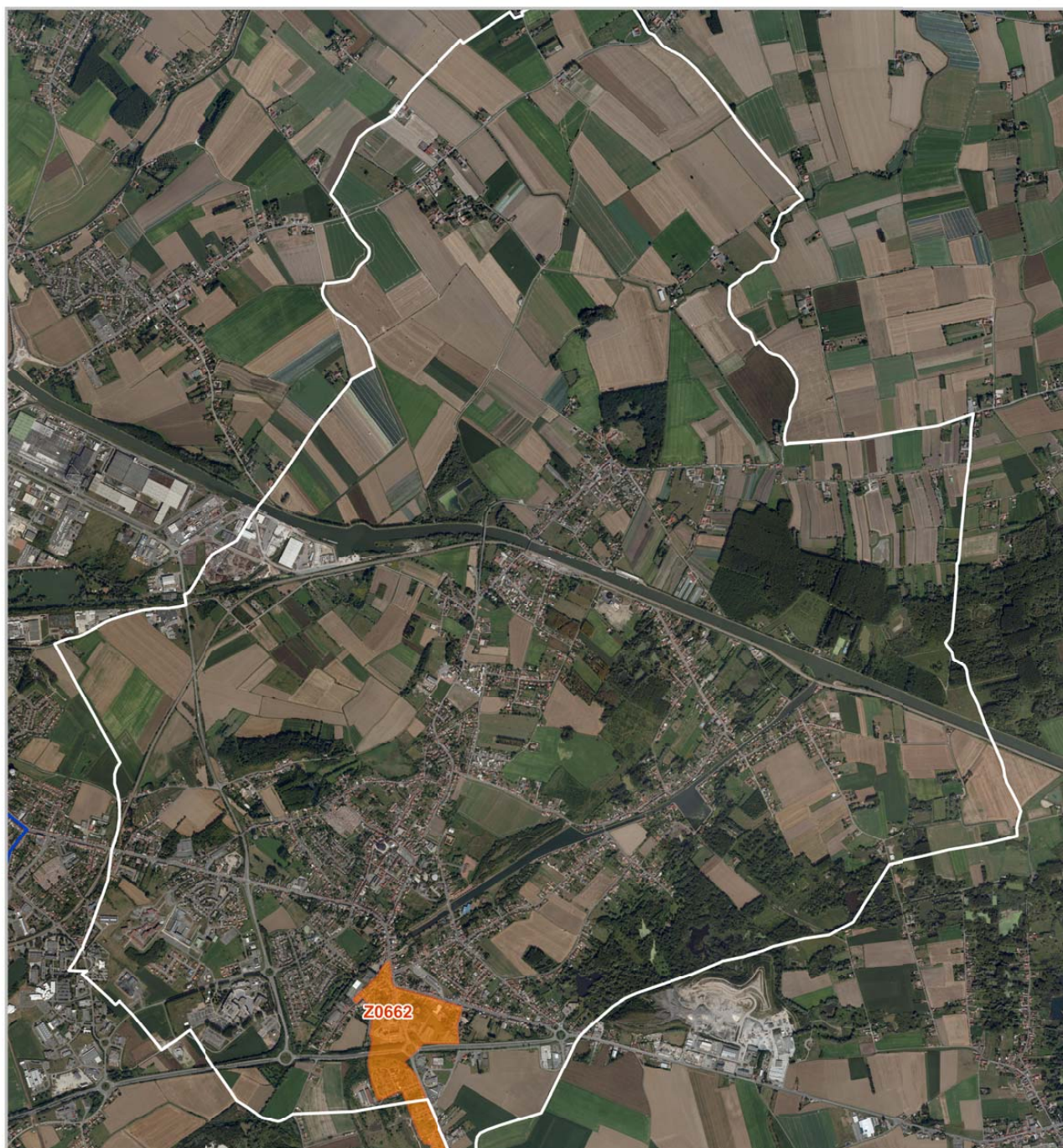
Béthune	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Béthune
	<i>EPCI :</i>	CA de Béthune Bruay Noeux et Environs



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

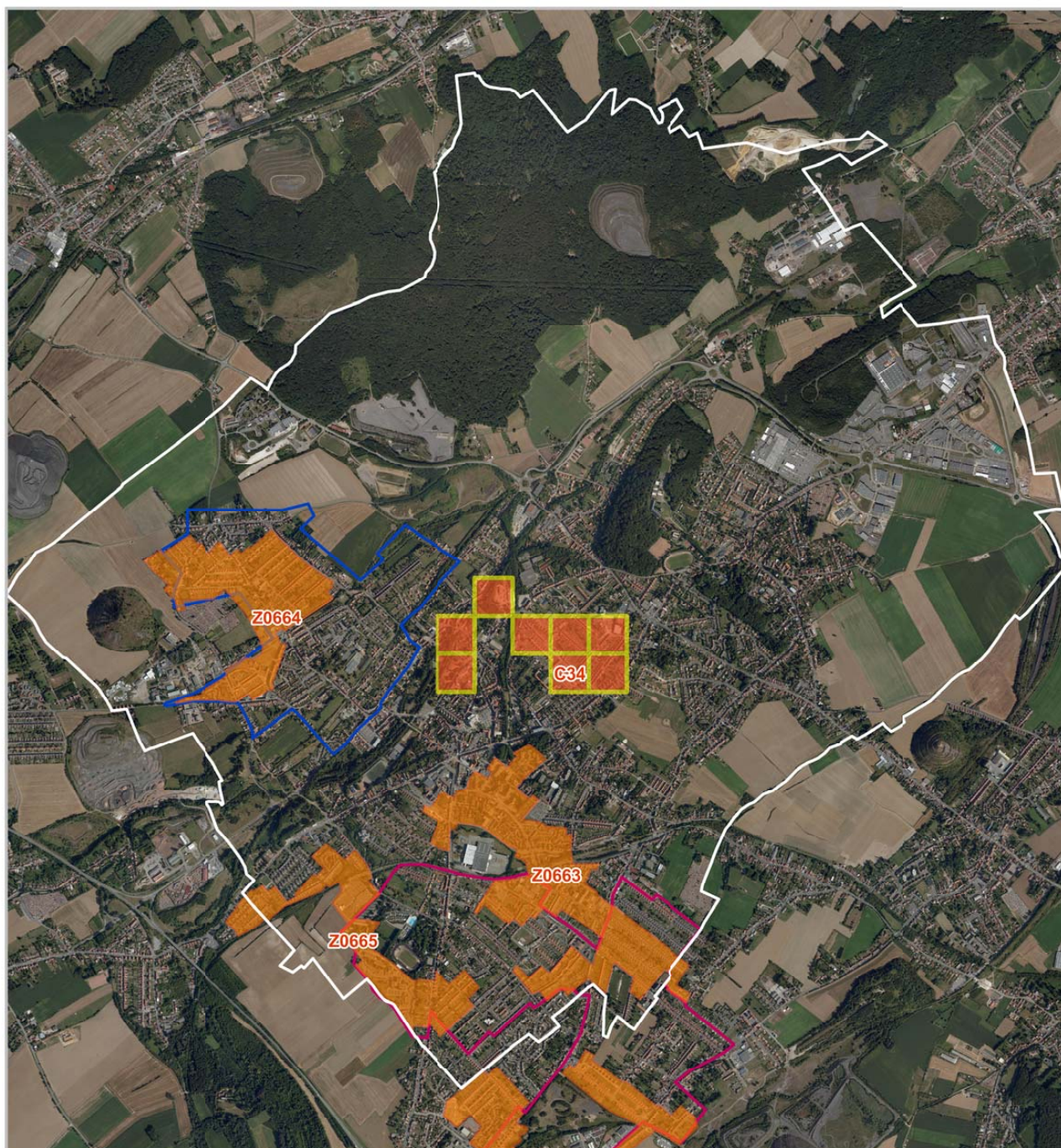
Beuvry	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Beuvry
	<i>EPCI :</i>	CA de Béthune Bruay Noeux et Environs



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

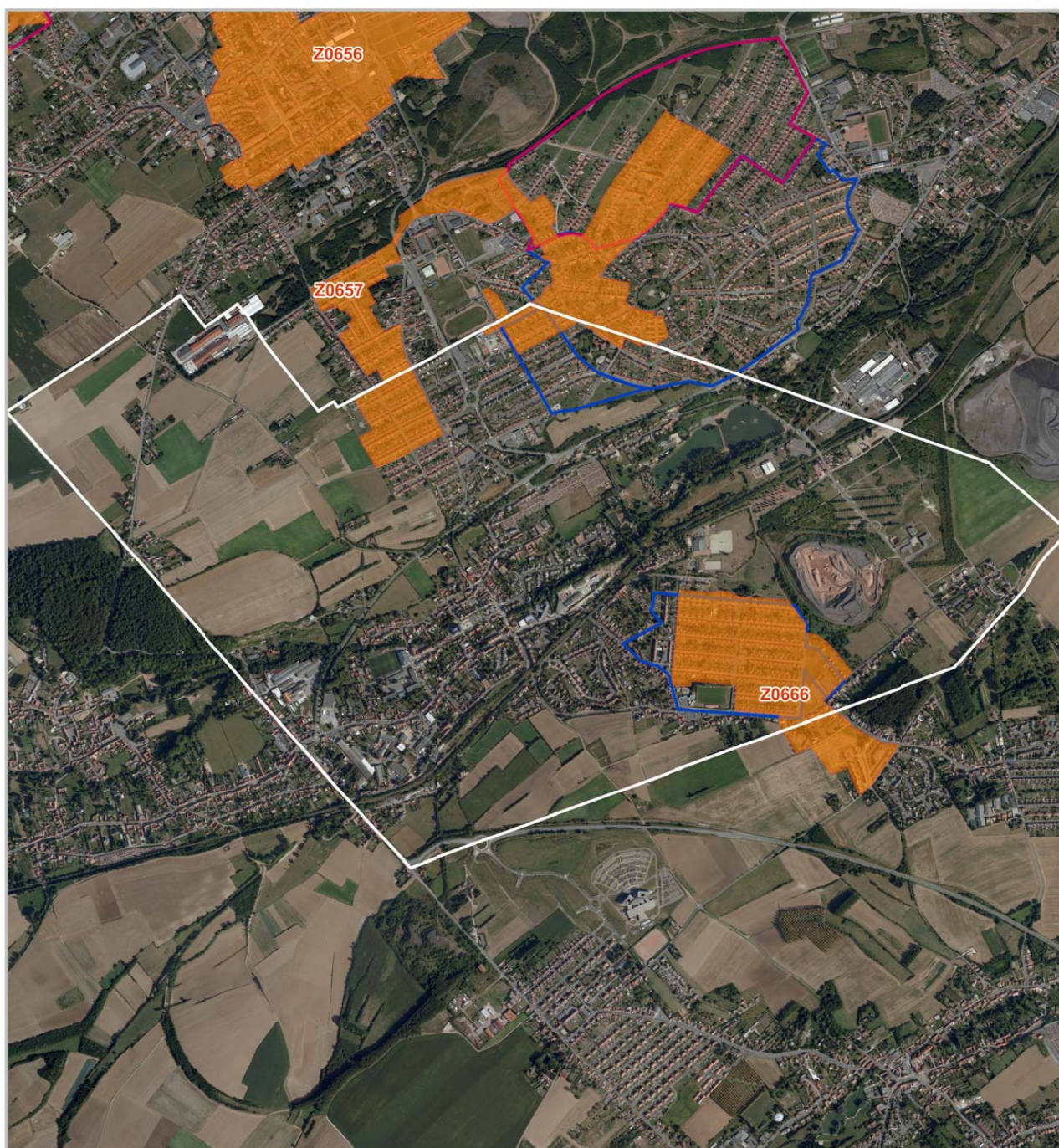
Bruay-la-Buissière	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Bruay-la-Buissière
	<i>EPCI :</i>	CA de Béthune Bruay Noeux et Environs



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

Calonne-Ricouart	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Calonne-Ricouart
	<i>EPCI :</i>	CA de Béthune Bruay Noeux et Environs



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucus sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

Cauchy-à-la-Tour	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Cauchy-à-la-Tour
	<i>EPCI :</i>	CA de Béthune Bruay Noeux et Environs



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

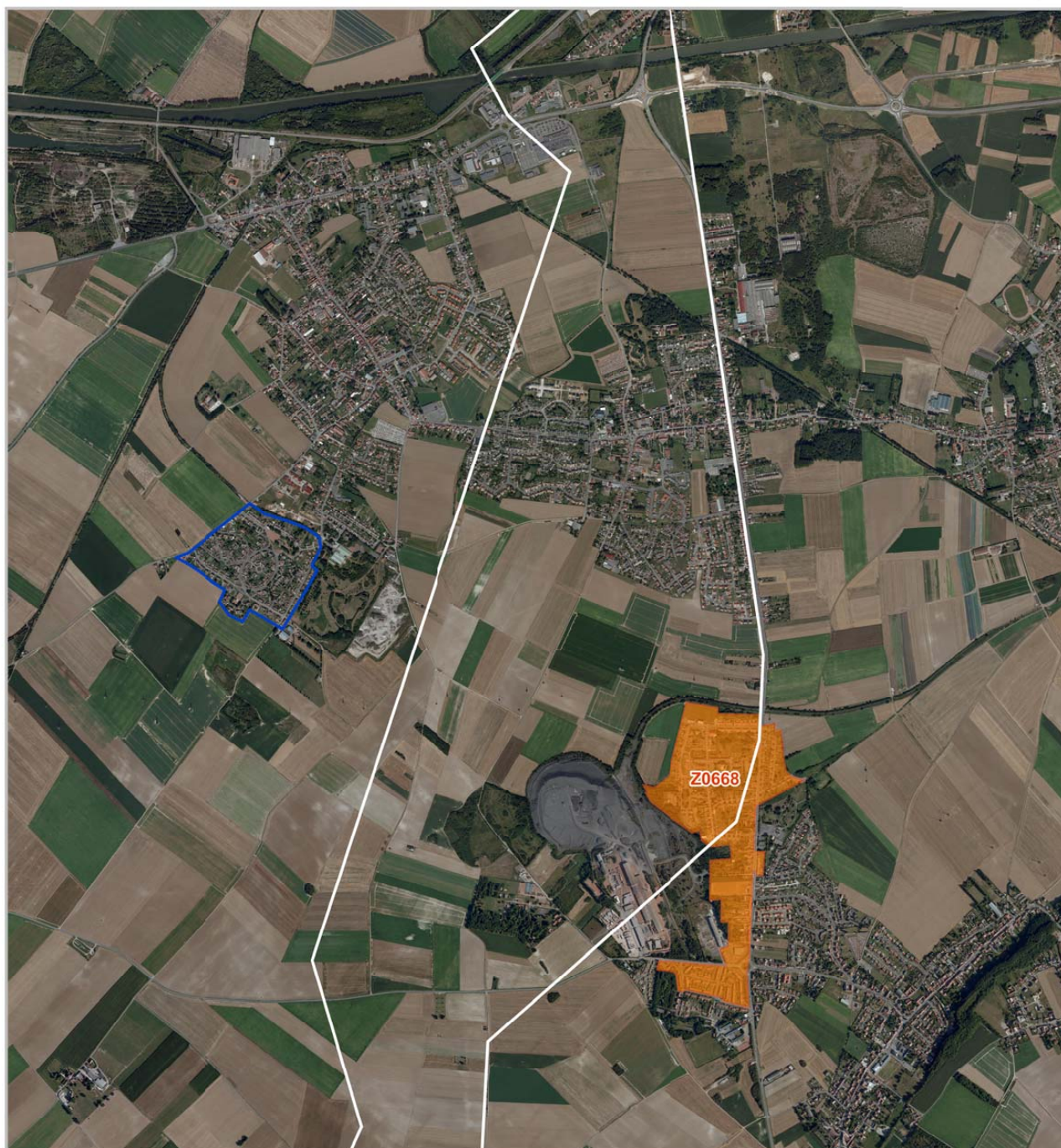
Divion	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Divion
	<i>EPCI :</i>	CA de Béthune Bruay Noeux et Environs



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

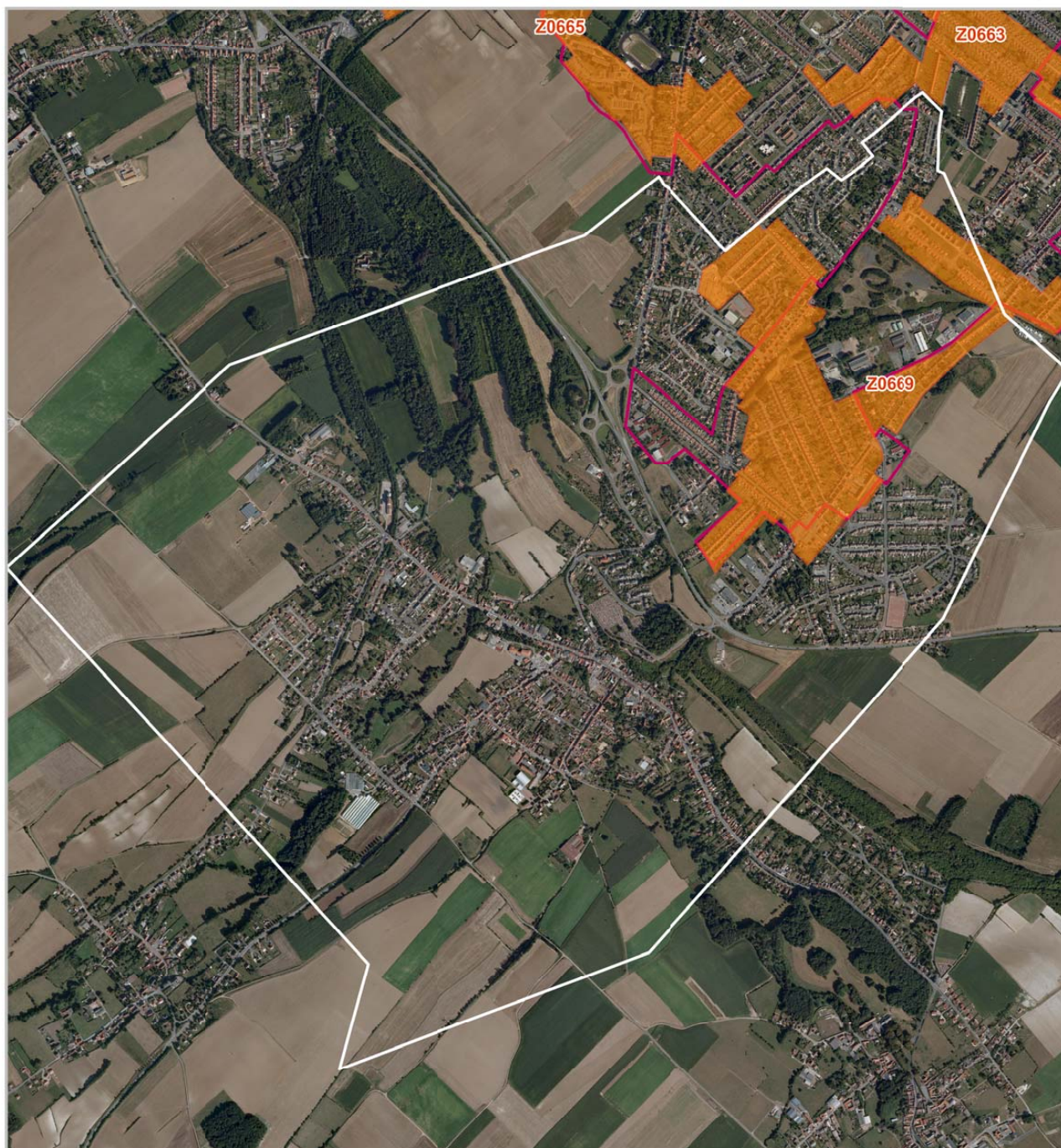
Haisnes	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Haisnes
	<i>EPCI :</i>	CA de Béthune Bruay Noeux et Environs



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

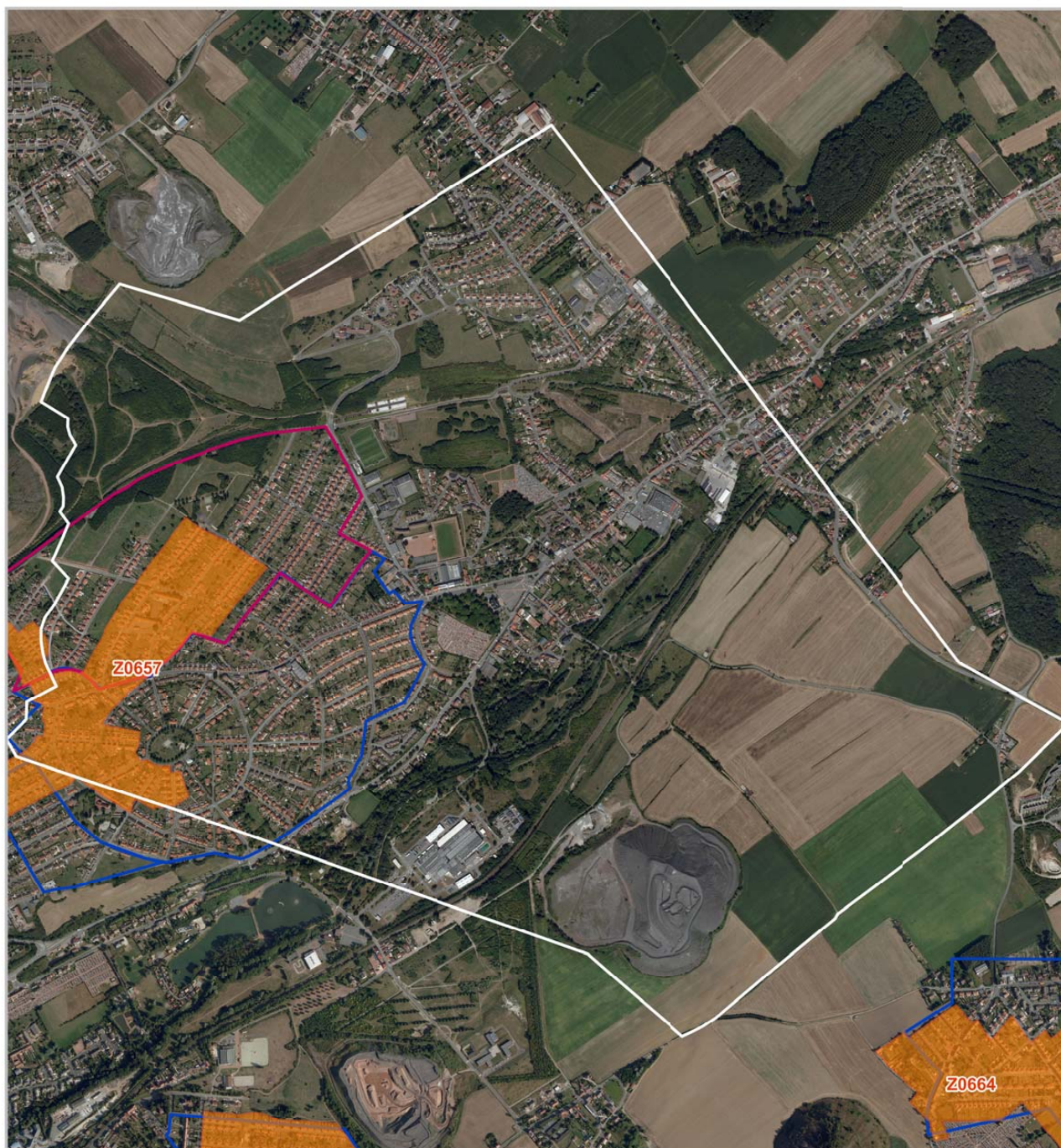
Houdain	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Houdain
	<i>EPCI :</i>	CA de Béthune Bruay Noeux et Environs



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

Marles-les-Mines	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Marles-les-Mines
	<i>EPCI :</i>	CA de Béthune Bruay Noeux et Environs



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

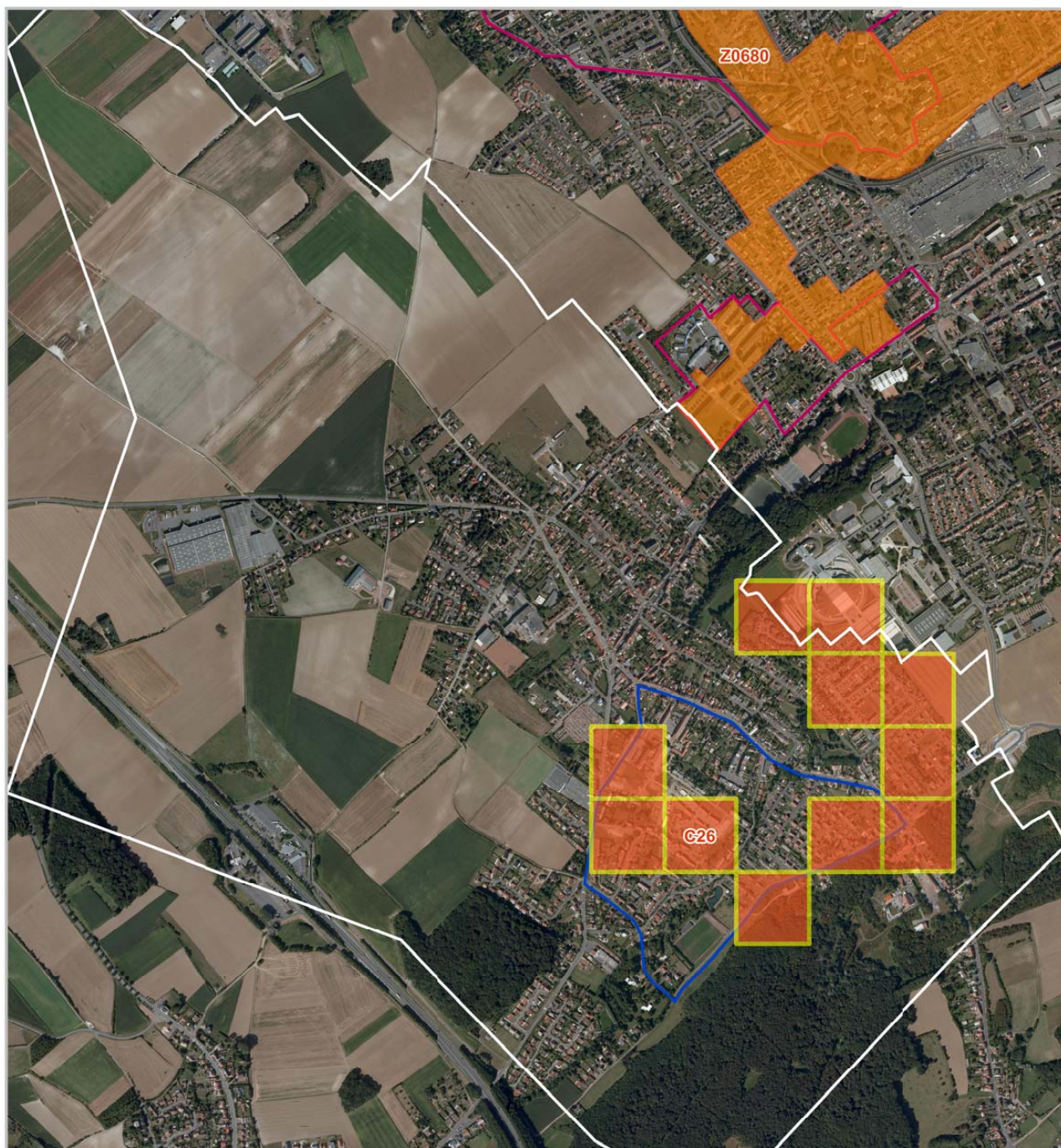
Noeux-les-Mines	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Noeux-les-Mines
	<i>EPCI :</i>	CA de Béthune Bruay Noeux et Environs



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

Angres	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Angres
	<i>EPCI :</i>	CA de Lens - Liévin



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

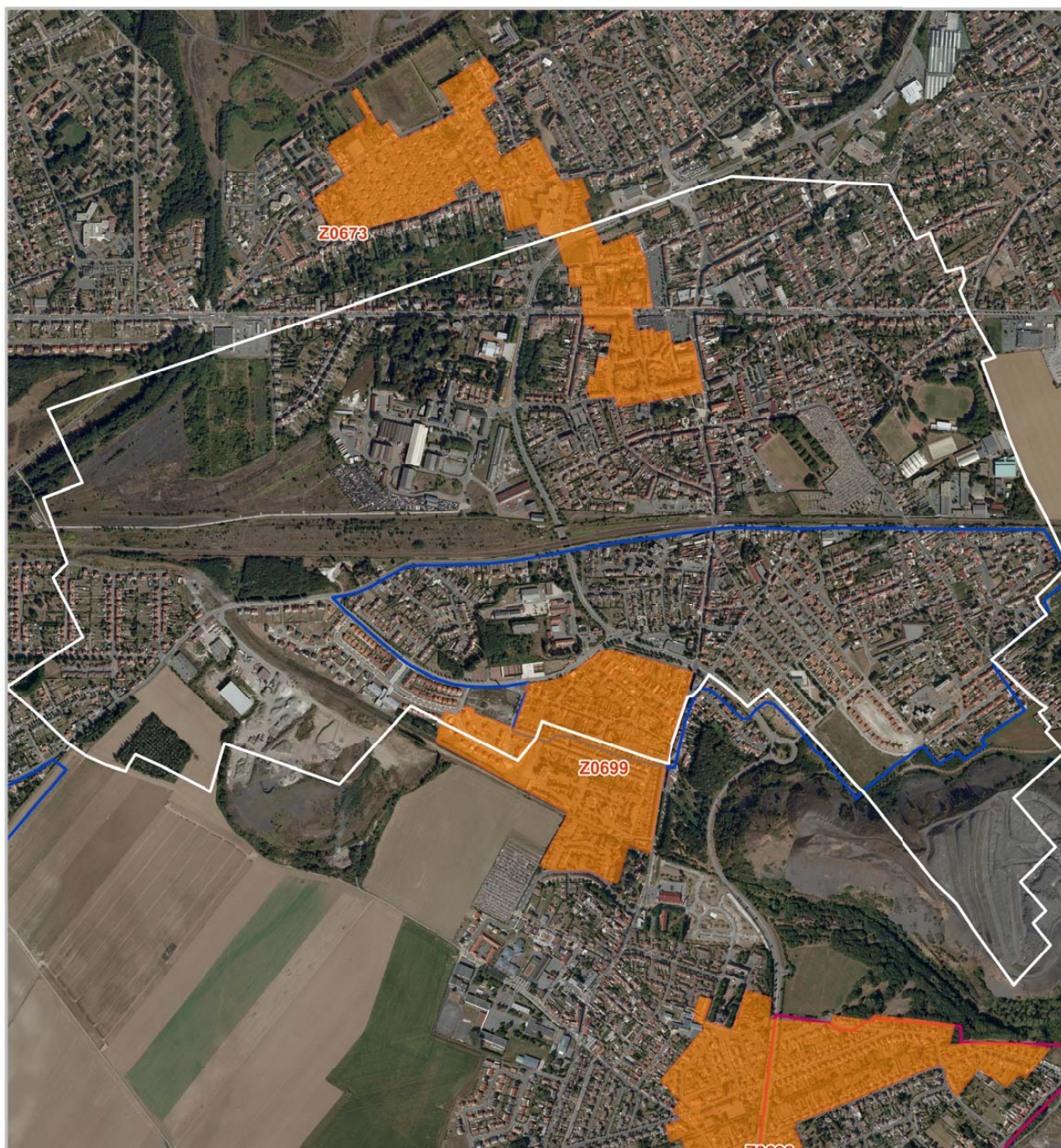
Avion	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Avion
	<i>EPCI :</i>	CA de Lens - Liévin



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

Billy-Montigny	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Billy-Montigny
	<i>EPCI :</i>	CA de Lens - Liévin



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

Bully-les-Mines	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Bully-les-Mines
	<i>EPCI :</i>	CA de Lens - Liévin



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

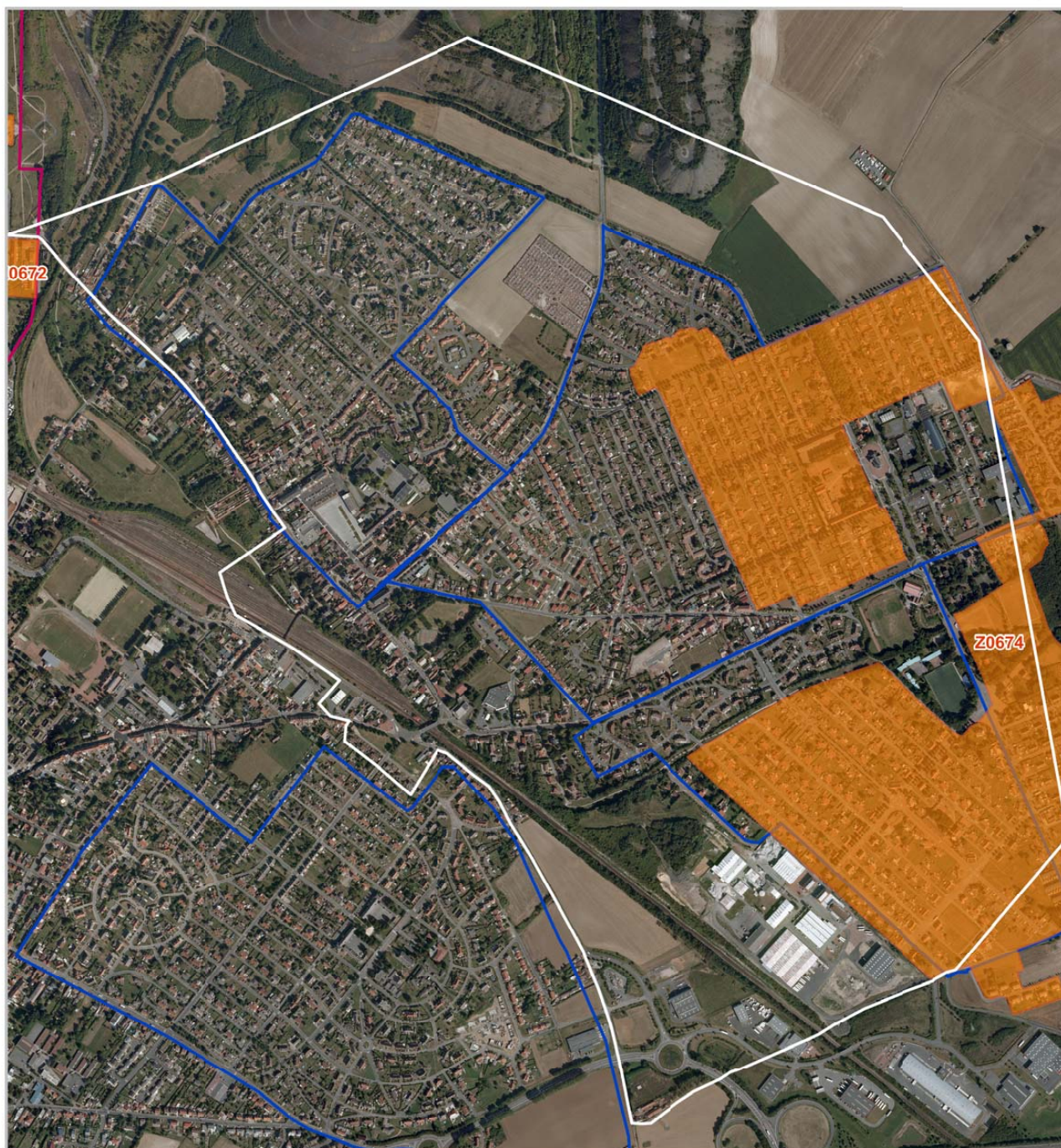
Fouquières-lès-Lens	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Fouquières-lès-Lens
	<i>EPCI :</i>	CA de Lens - Liévin



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

Grenay	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Grenay
	<i>EPCI :</i>	CA de Lens - Liévin



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

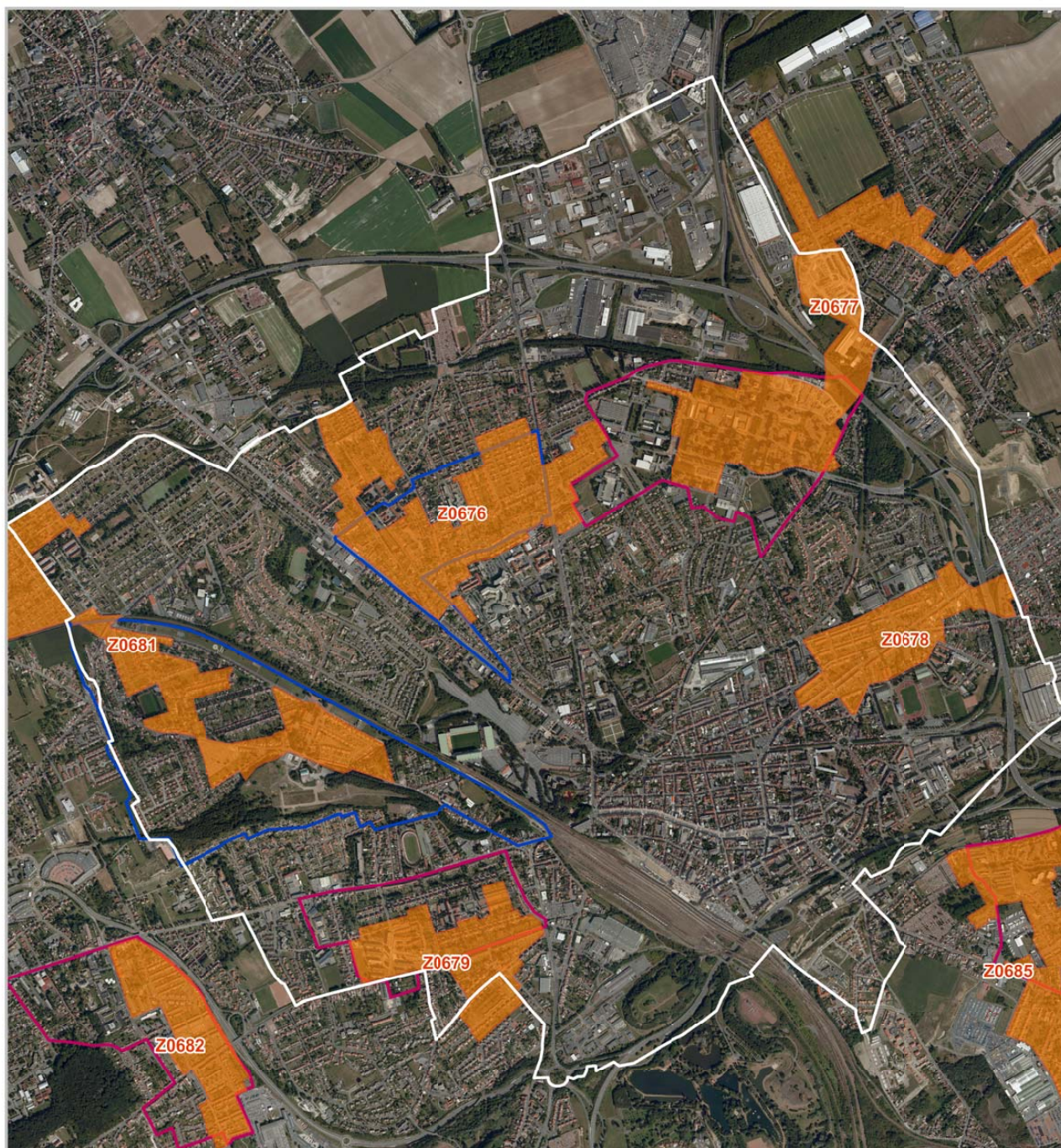
Harnes	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Harnes
	<i>EPCI :</i>	CA de Lens - Liévin



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucu sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

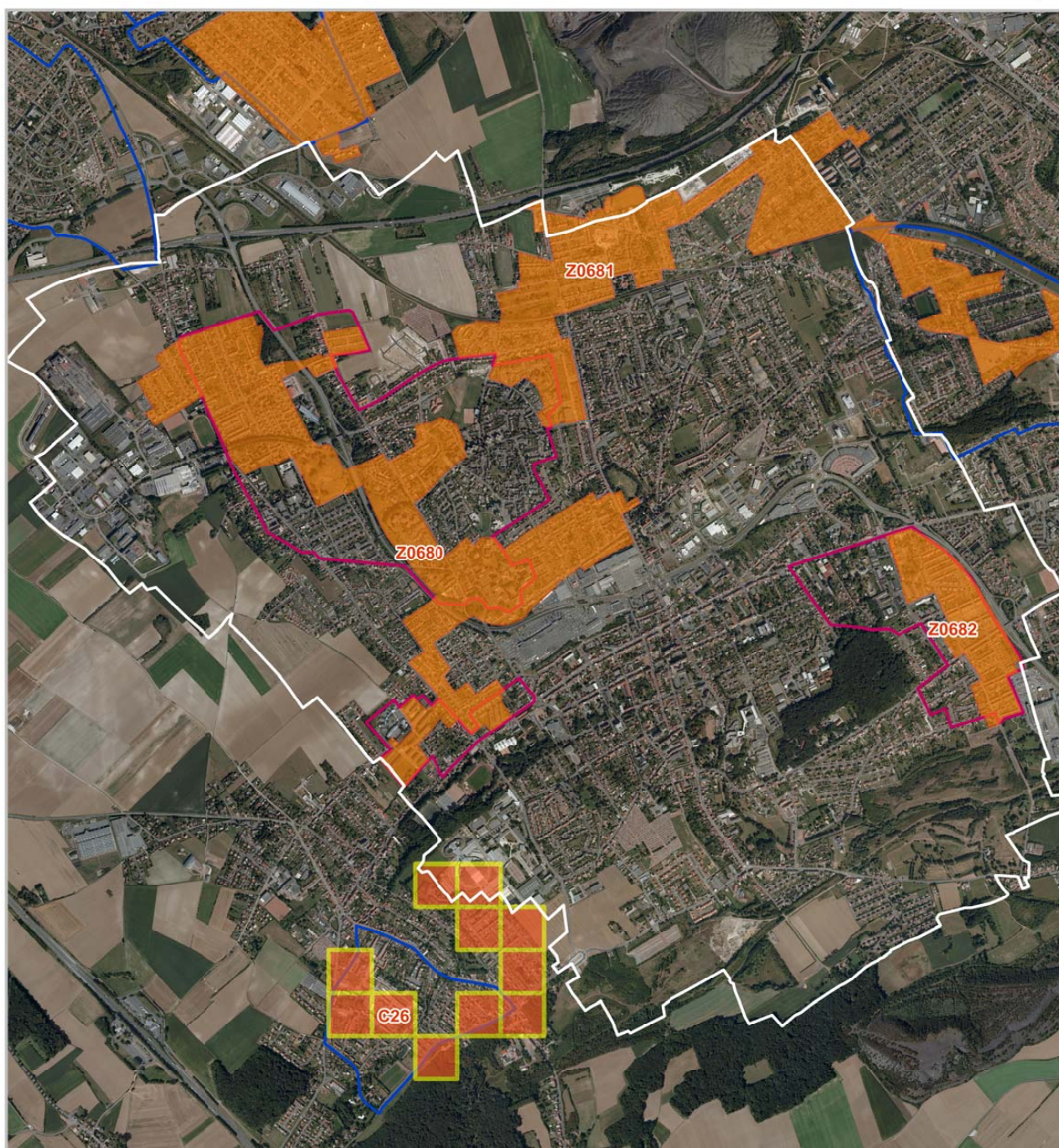
Lens	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Lens
	<i>EPCI :</i>	CA de Lens - Liévin



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

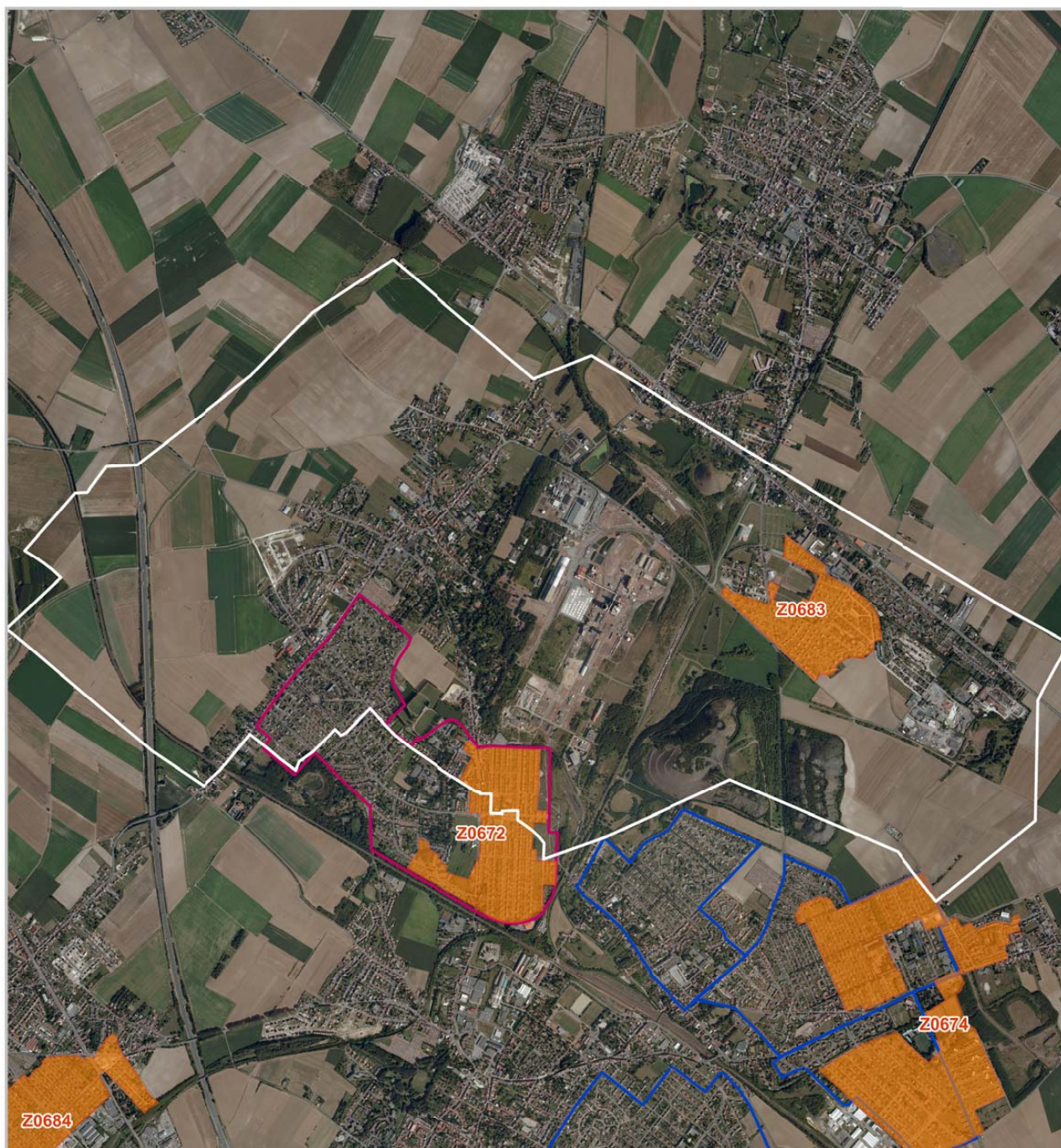
Liévin	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Liévin
	<i>EPCI :</i>	CA de Lens - Liévin



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

Mazingarbe	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Mazingarbe
	<i>EPCI :</i>	CA de Lens - Liévin



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

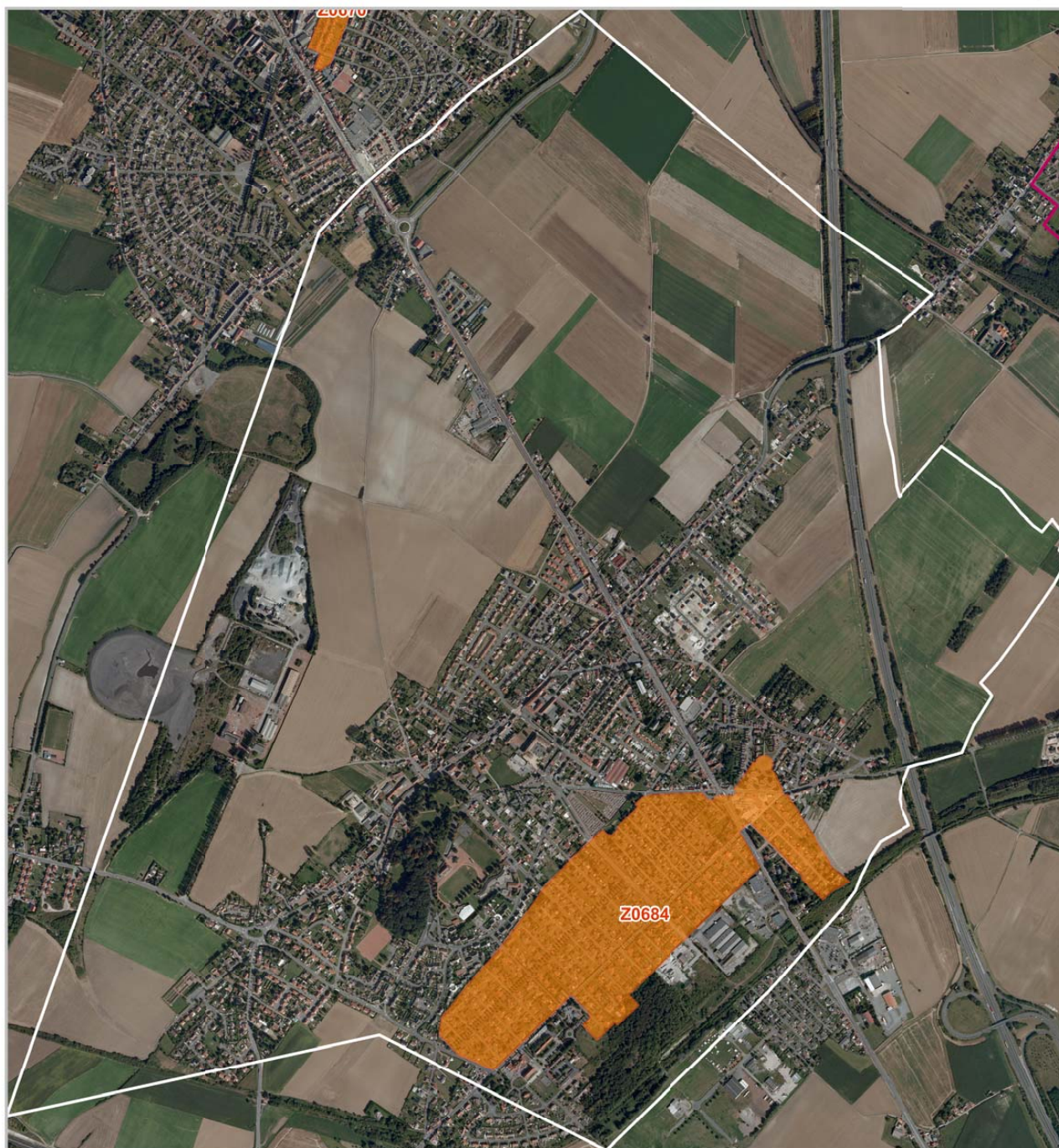
Méricourt	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Méricourt
	<i>EPCI :</i>	CA de Lens - Liévin



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

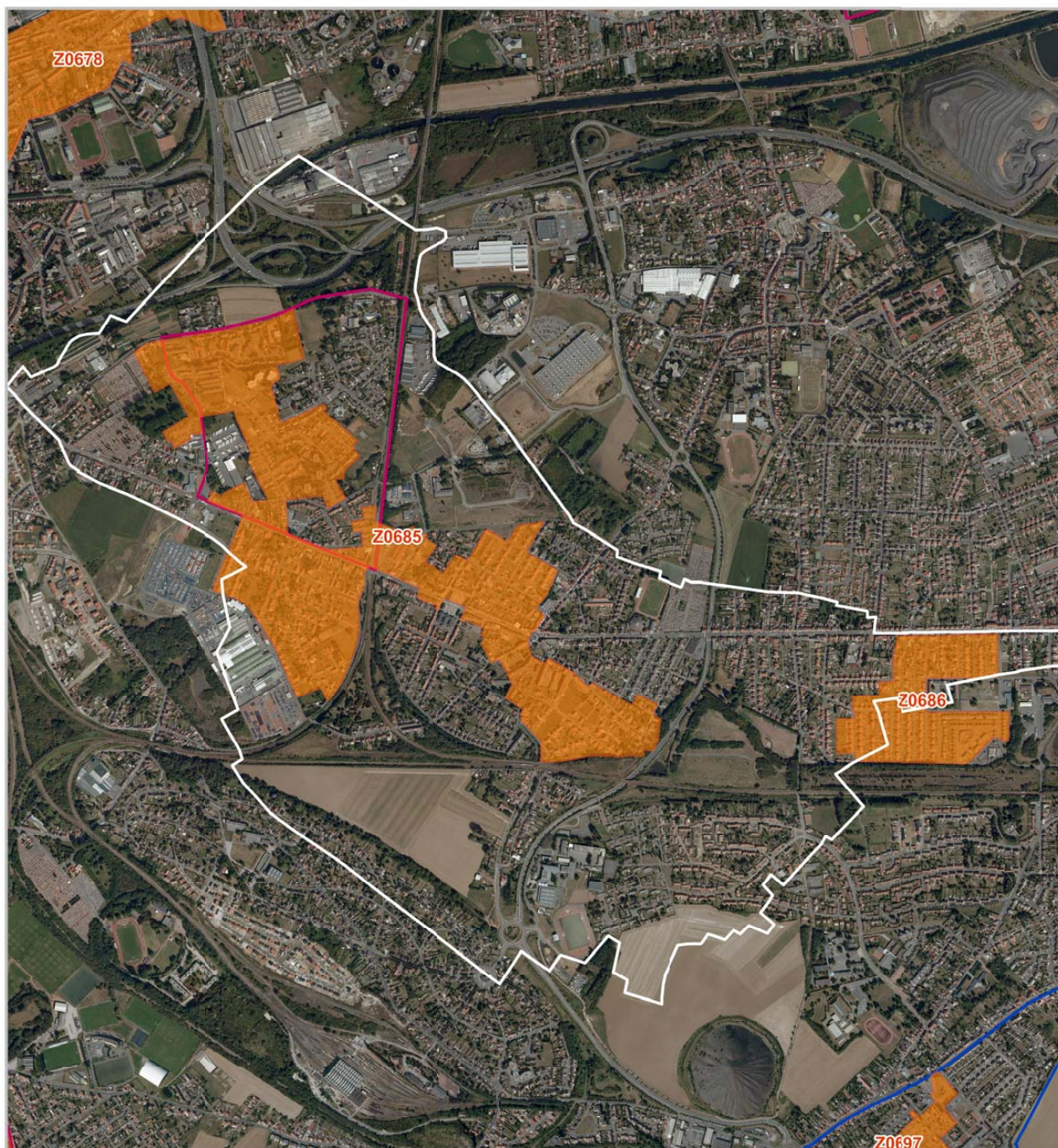
Sains-en-Gohelle	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Sains-en-Gohelle
	<i>EPCI :</i>	CA de Lens - Liévin



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

Sallaumines	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Sallaumines
	<i>EPCI :</i>	CA de Lens - Liévin



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

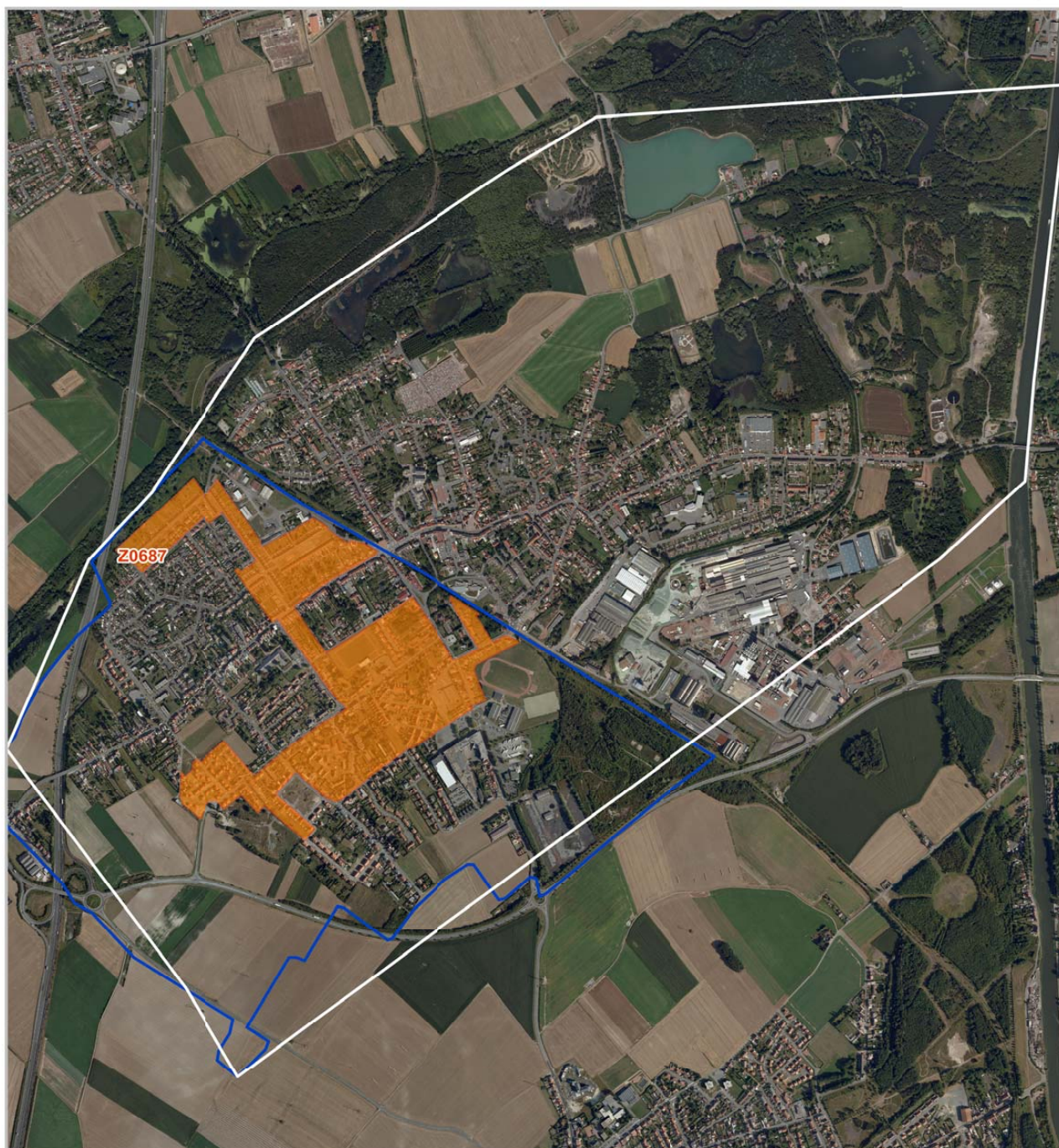
Vendin-le-Vieil	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Vendin-le-Vieil
	<i>EPCI :</i>	CA de Lens - Liévin



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

Wingles	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Wingles
	<i>EPCI :</i>	CA de Lens - Liévin



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

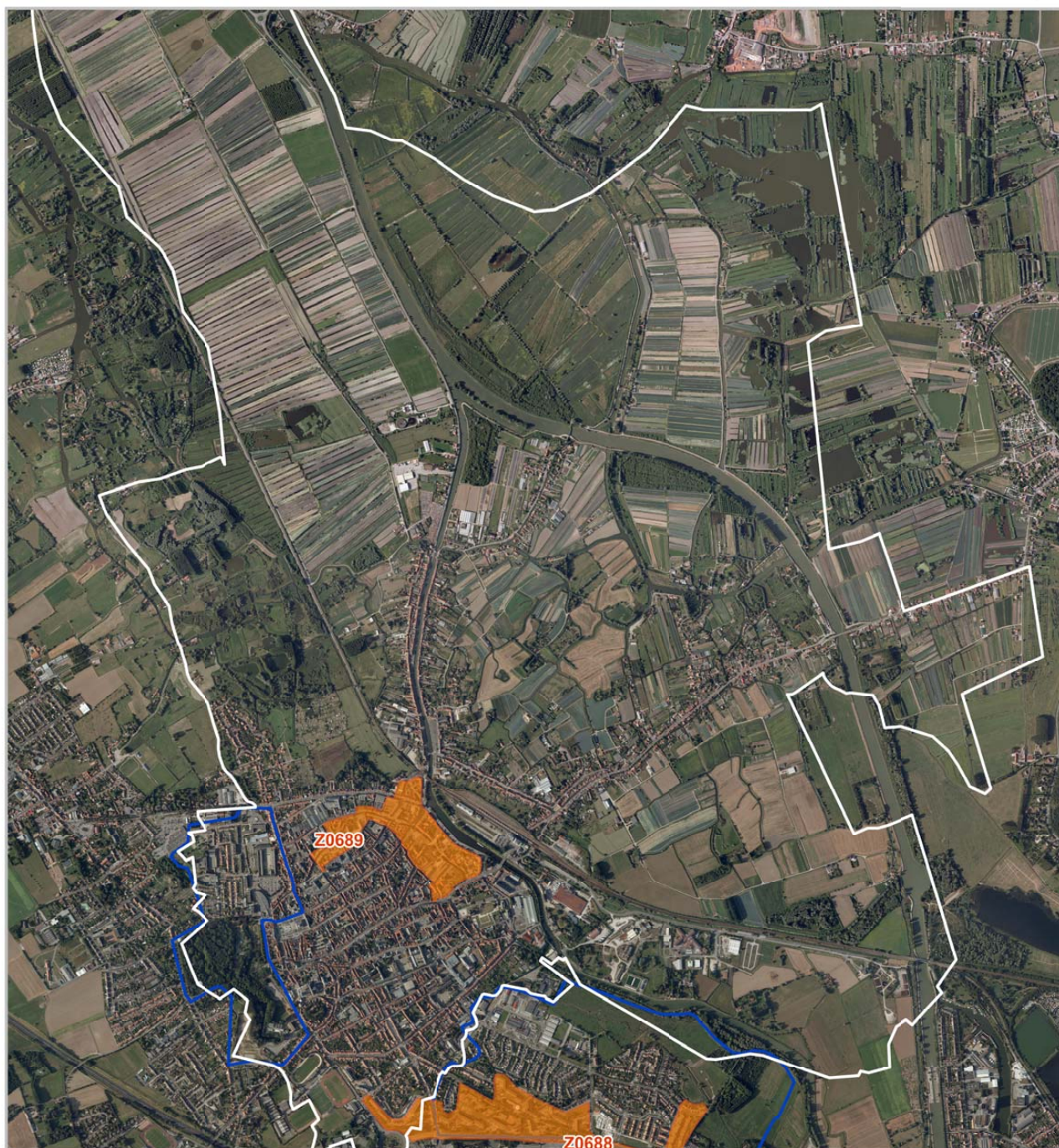
Longuenesse	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Longuenesse
	<i>EPCI :</i>	CA de Saint Omer



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

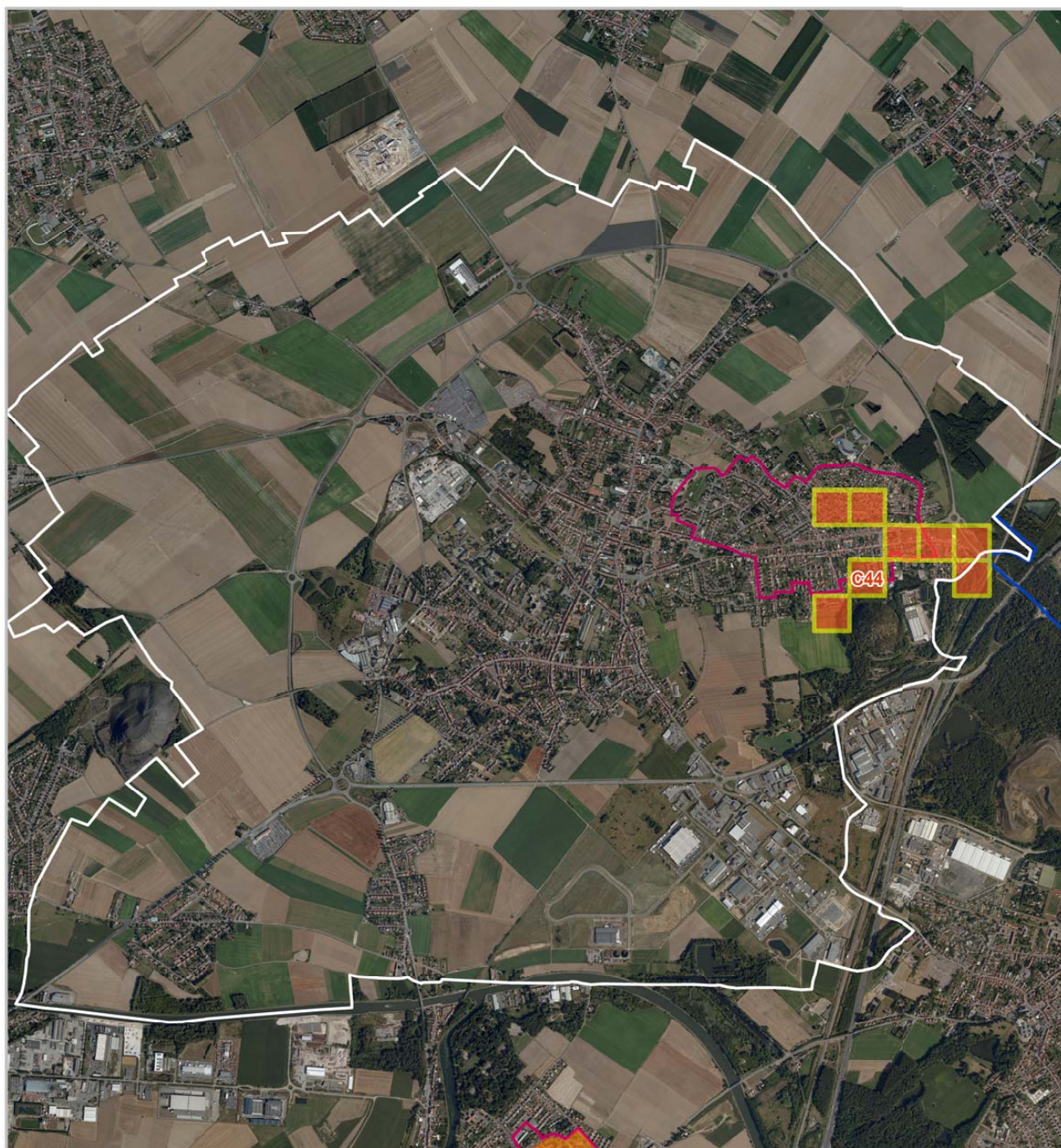
Saint-Omer	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Saint-Omer
	<i>EPCI :</i>	CA de Saint Omer



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

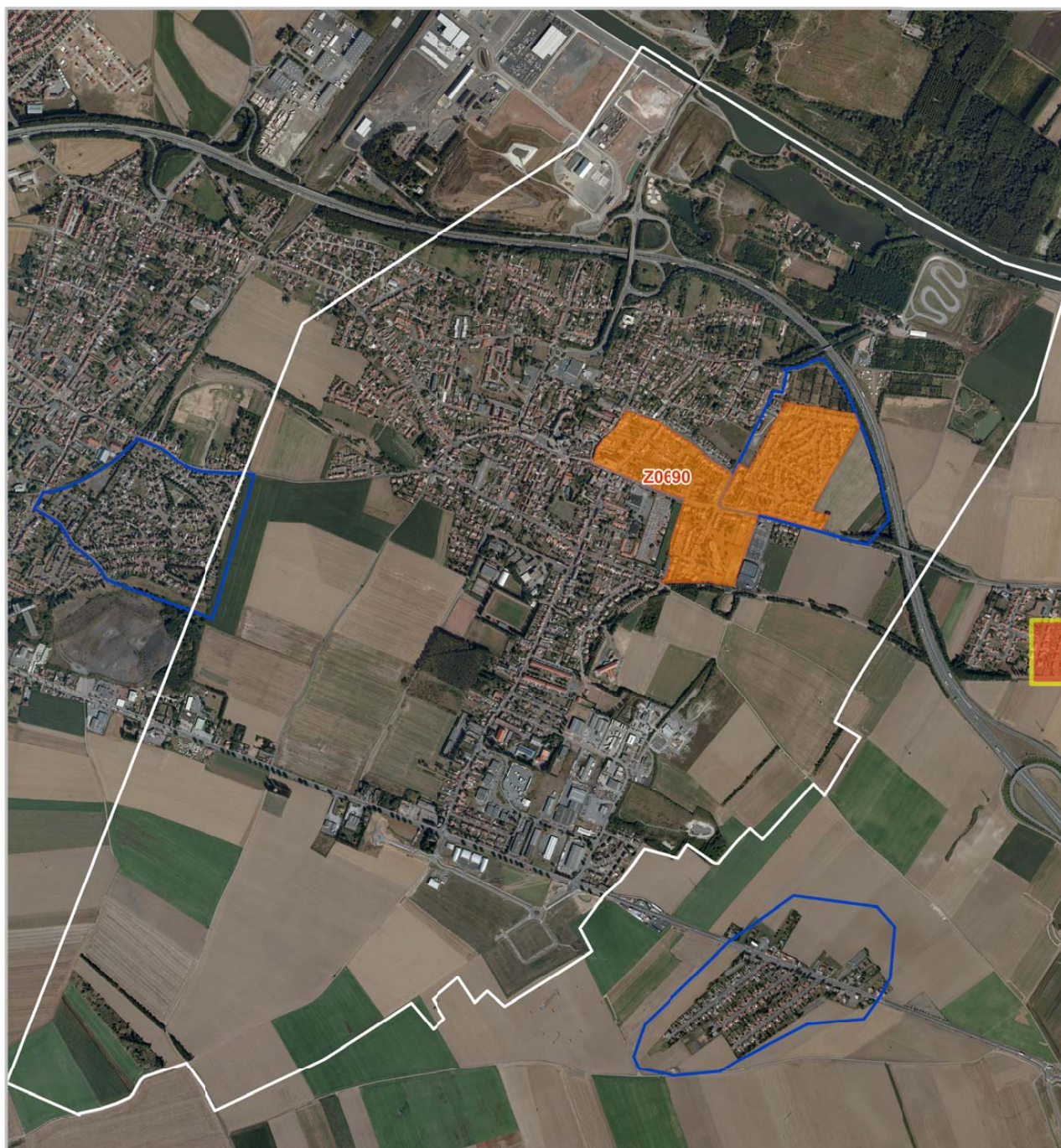
Carvin	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Carvin
	<i>EPCI :</i>	CA d'Hénin-Carvin



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucu sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

Courcelles-lès-Lens	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Courcelles-lès-Lens
	<i>EPCI :</i>	CA d'Hénin-Carvin



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

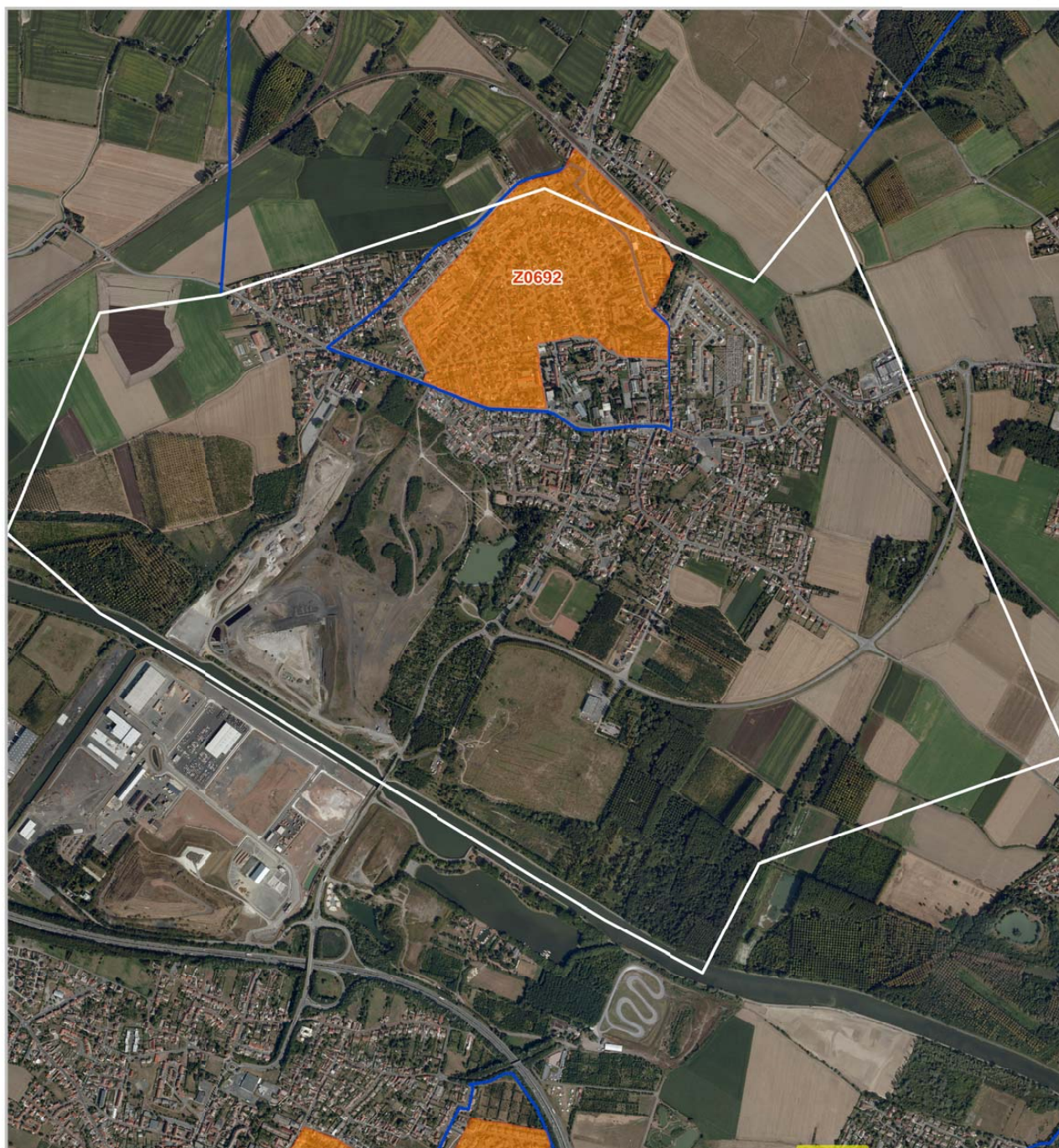
Courrières	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Courrières
	<i>EPCI :</i>	CA d'Hénin-Carvin



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucu sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

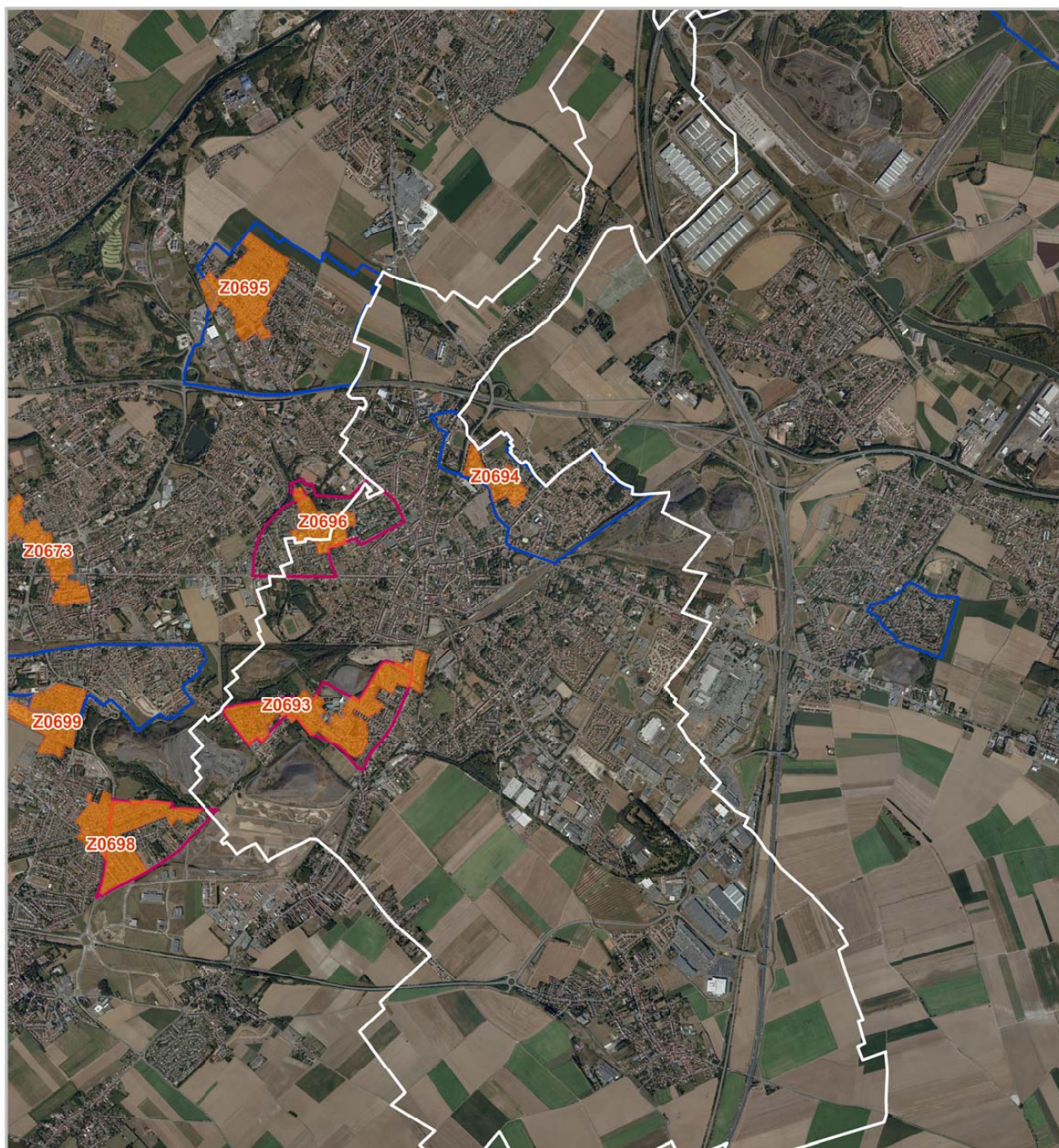
Évin-Malmaison	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Évin-Malmaison
	<i>EPCI :</i>	CA d'Hénin-Carvin



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

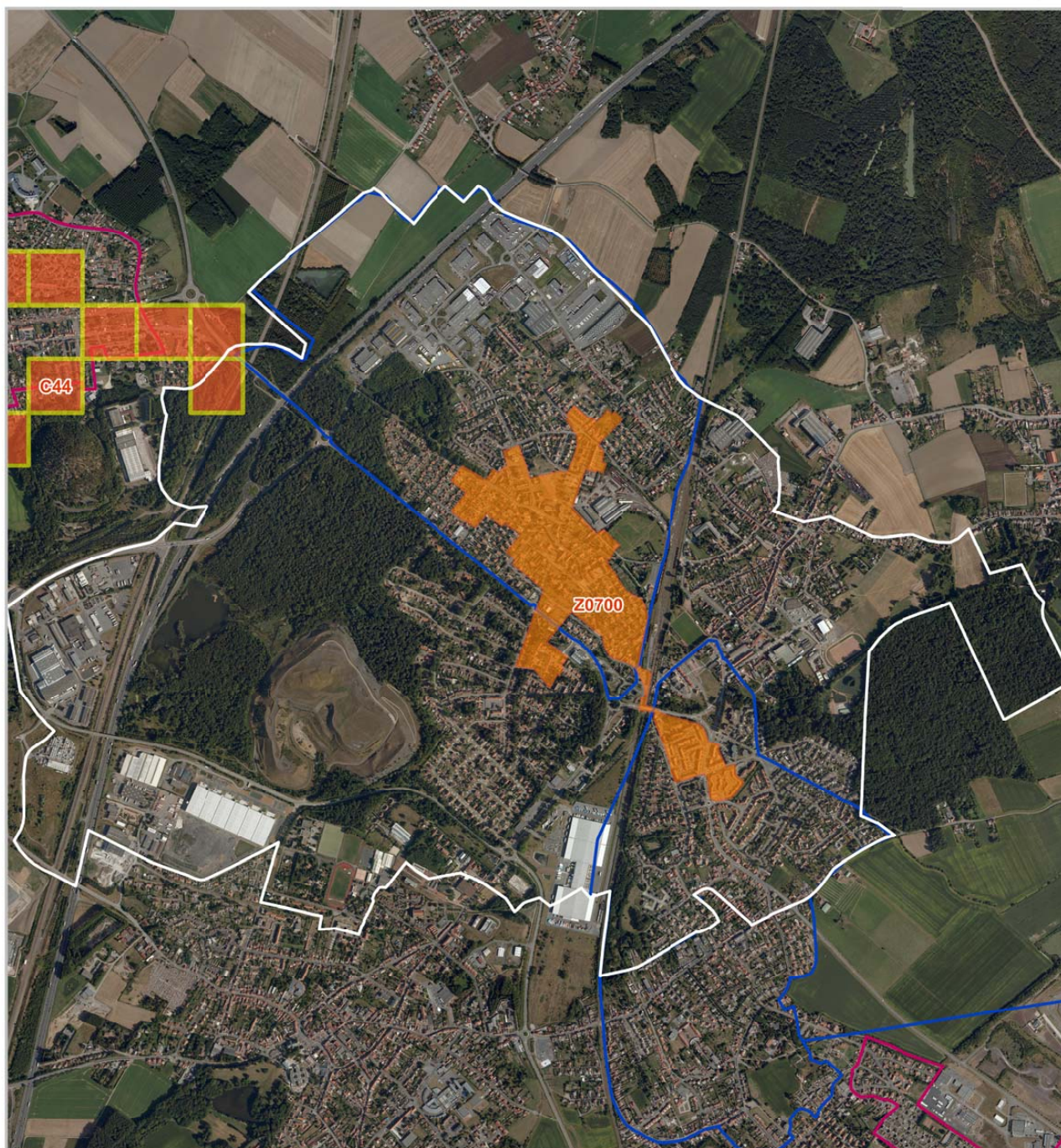
Hénin-Beaumont	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Hénin-Beaumont
	<i>EPCI :</i>	CA d'Hénin-Carvin



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

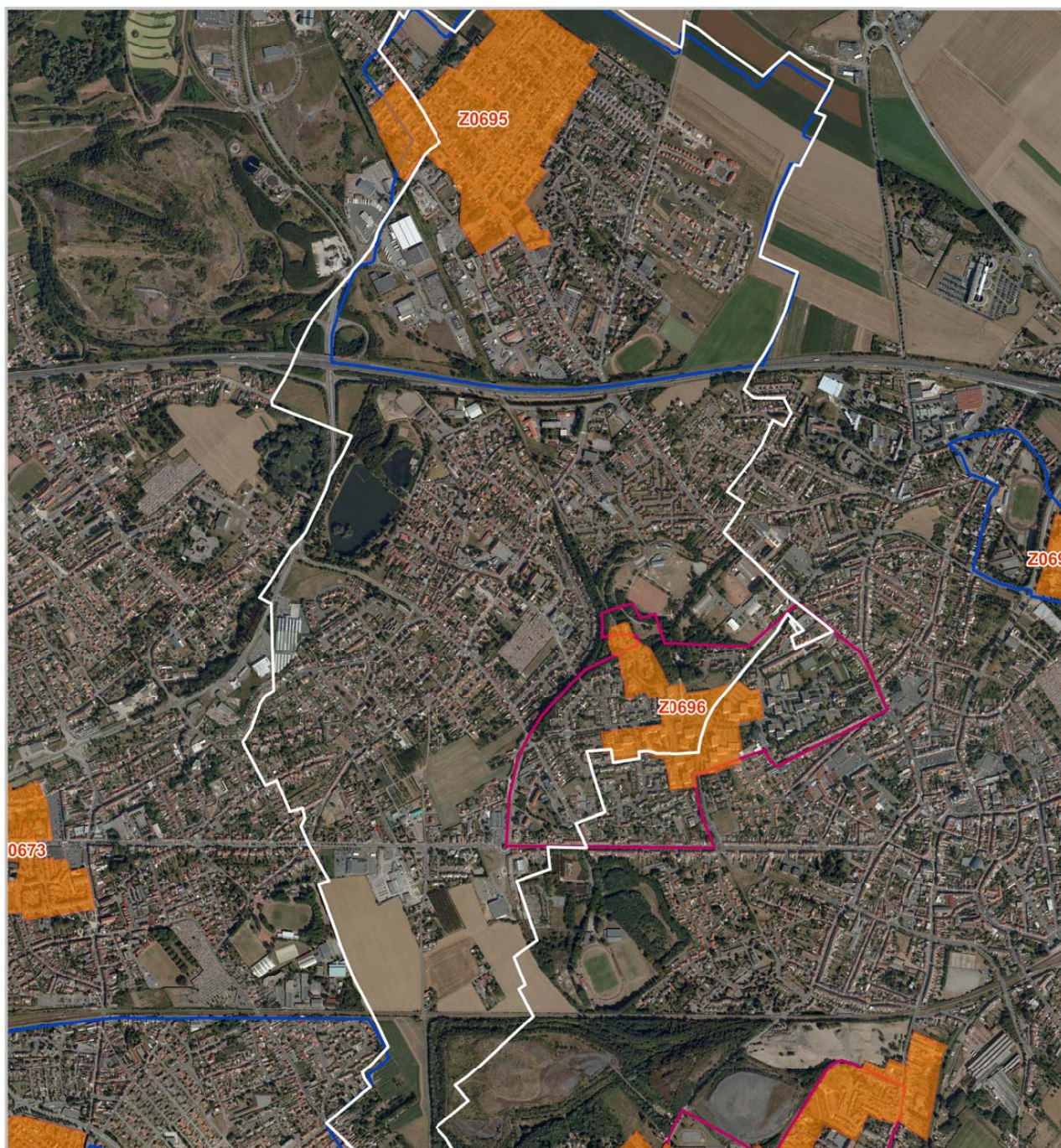
Libercourt	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Libercourt
	<i>EPCI :</i>	CA d'Hénin-Carvin



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

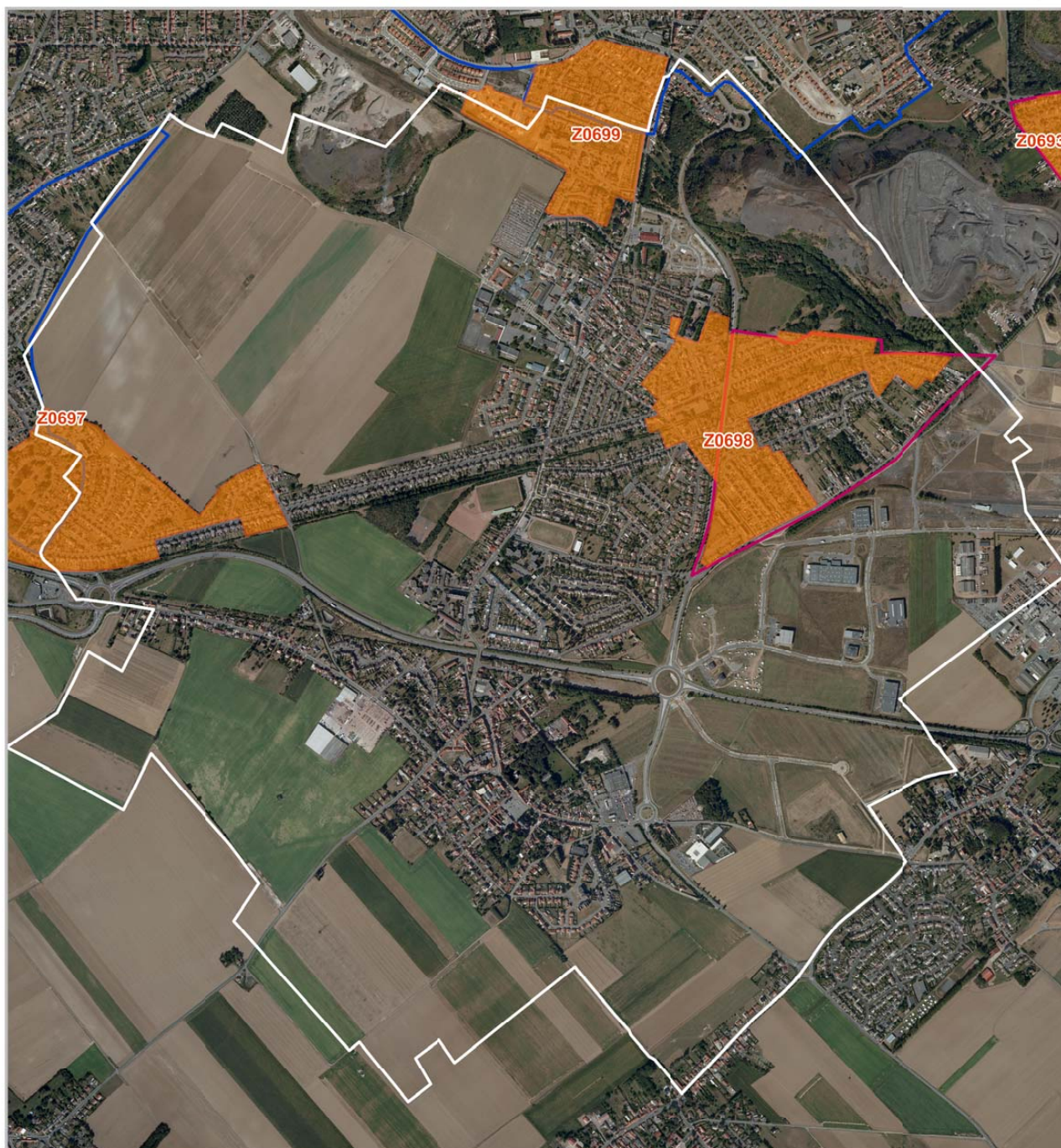
Montigny-en-Gohelle	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Montigny-en-Gohelle
	<i>EPCI :</i>	CA d'Hénin-Carvin



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

Rouvroy	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Rouvroy
	<i>EPCI :</i>	CA d'Hénin-Carvin



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

Boulogne-sur-Mer	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Boulogne-sur-Mer
	<i>EPCI :</i>	CA du Boulonnais



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

Le Portel	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Le Portel
	<i>EPCI :</i>	CA du Boulonnais



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucus sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

Outreau	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Outreau
	<i>EPCI :</i>	CA du Boulonnais



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

Saint-Martin-Boulogne	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Saint-Martin-Boulogne
	<i>EPCI :</i>	CA du Boulonnais



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

Calais	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Calais
	<i>EPCI :</i>	CA du Calaisis



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

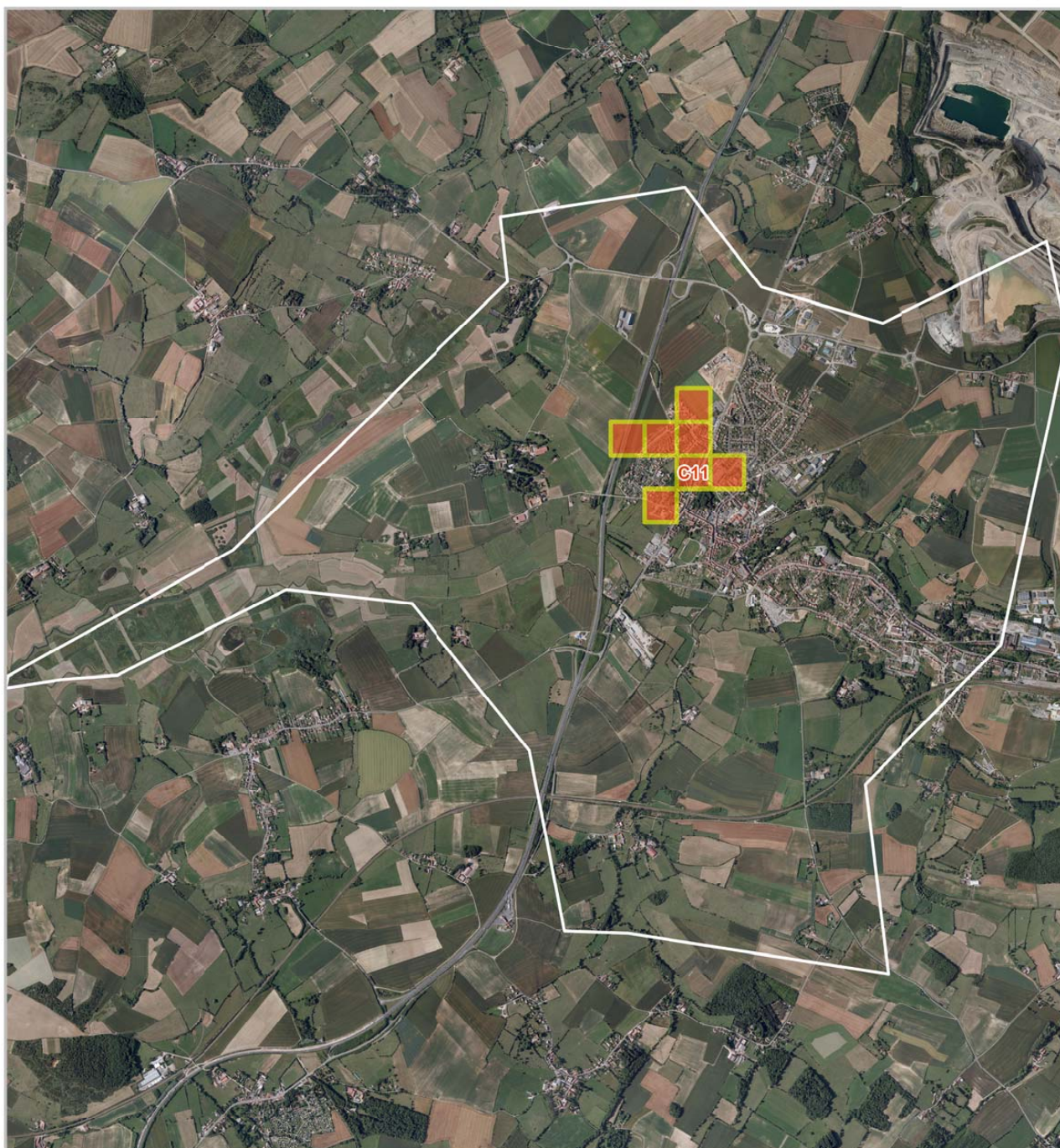
Lillers	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Lillers
	<i>EPCI :</i>	CC Artois Lys



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

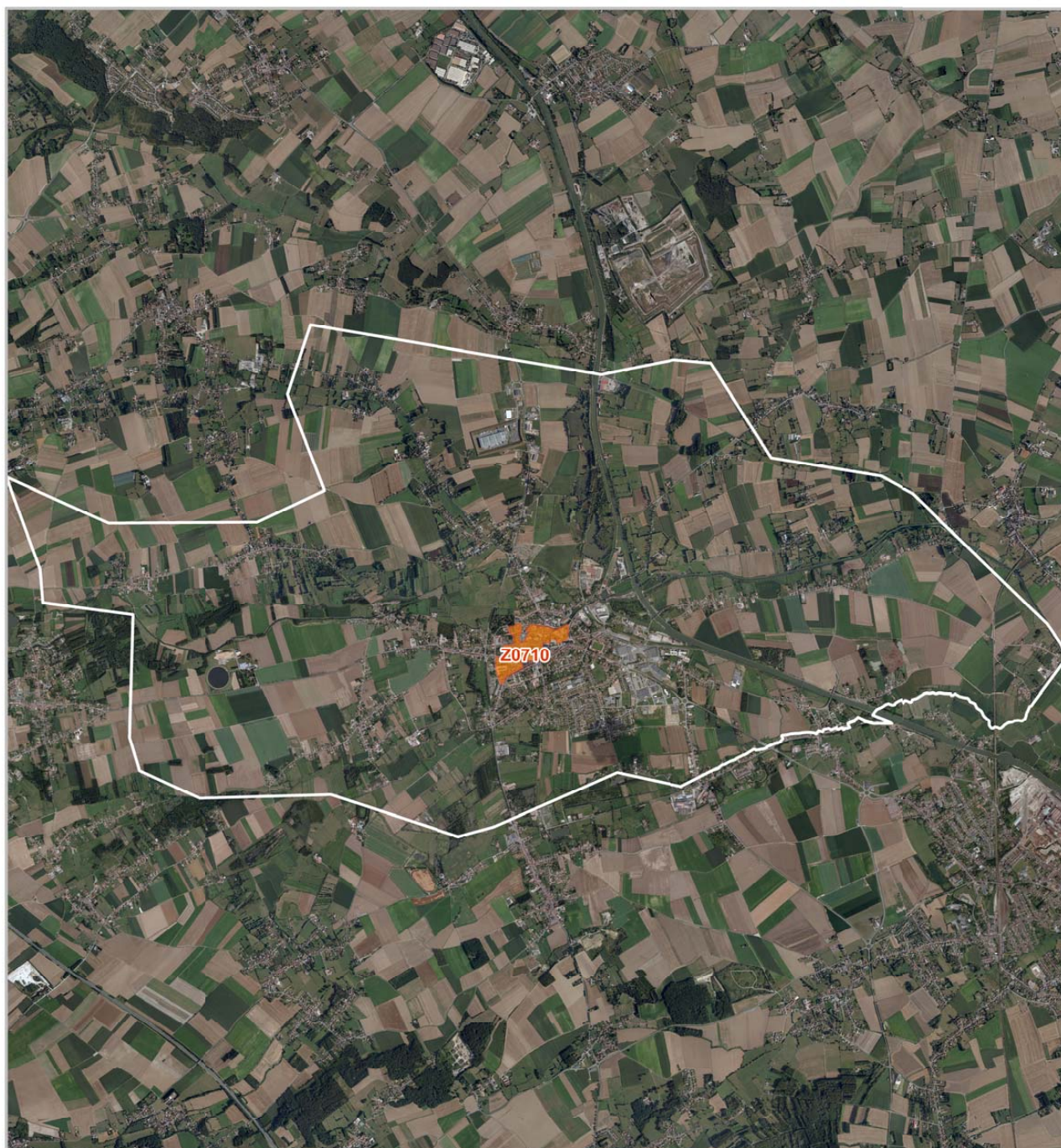
Marquise	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Marquise
	<i>EPCI :</i>	CC de la Terre des Deux Caps



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

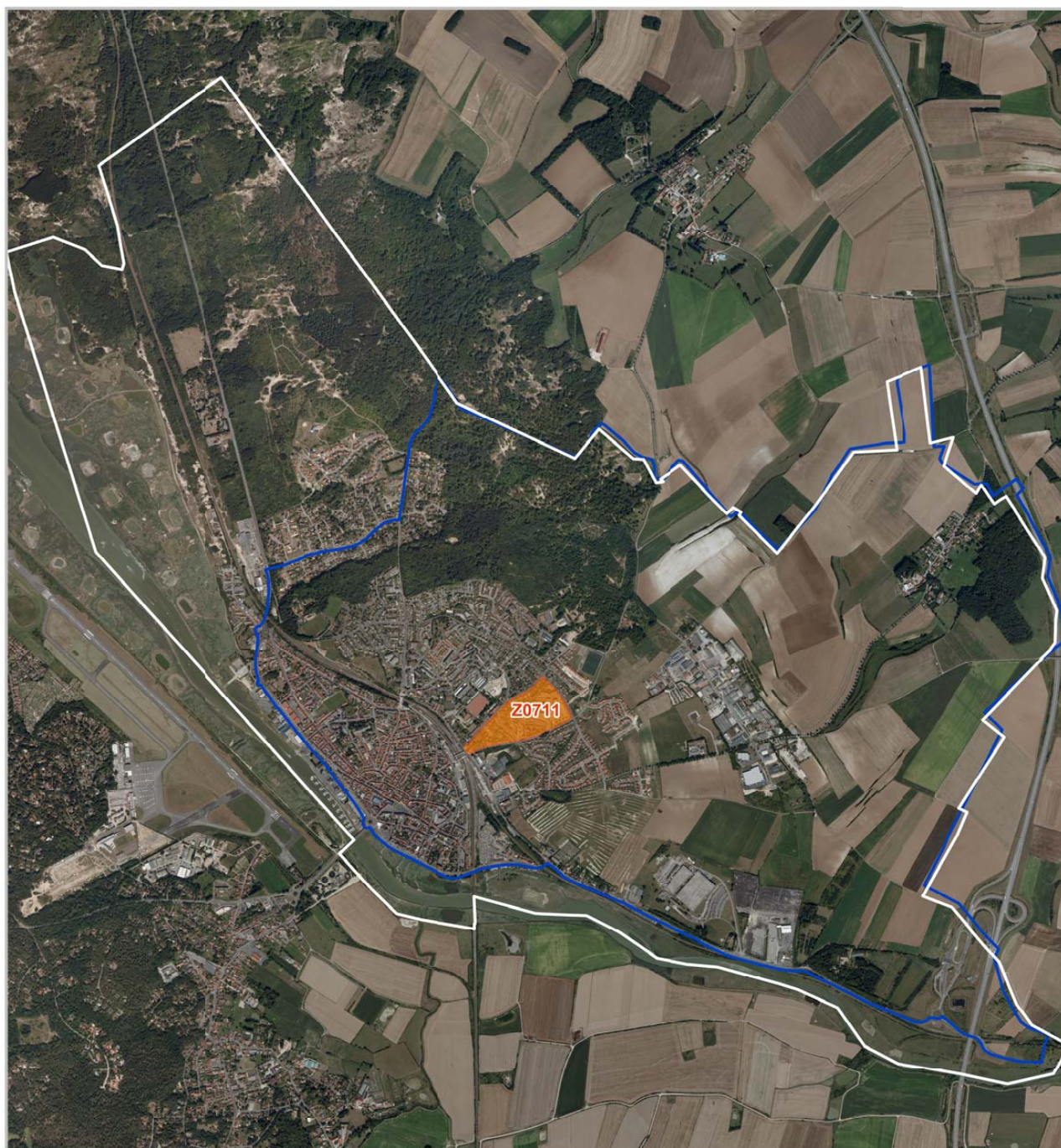
Aire-sur-la-Lys	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Aire-sur-la-Lys
	<i>EPCI :</i>	CC du Pays d'Aire



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

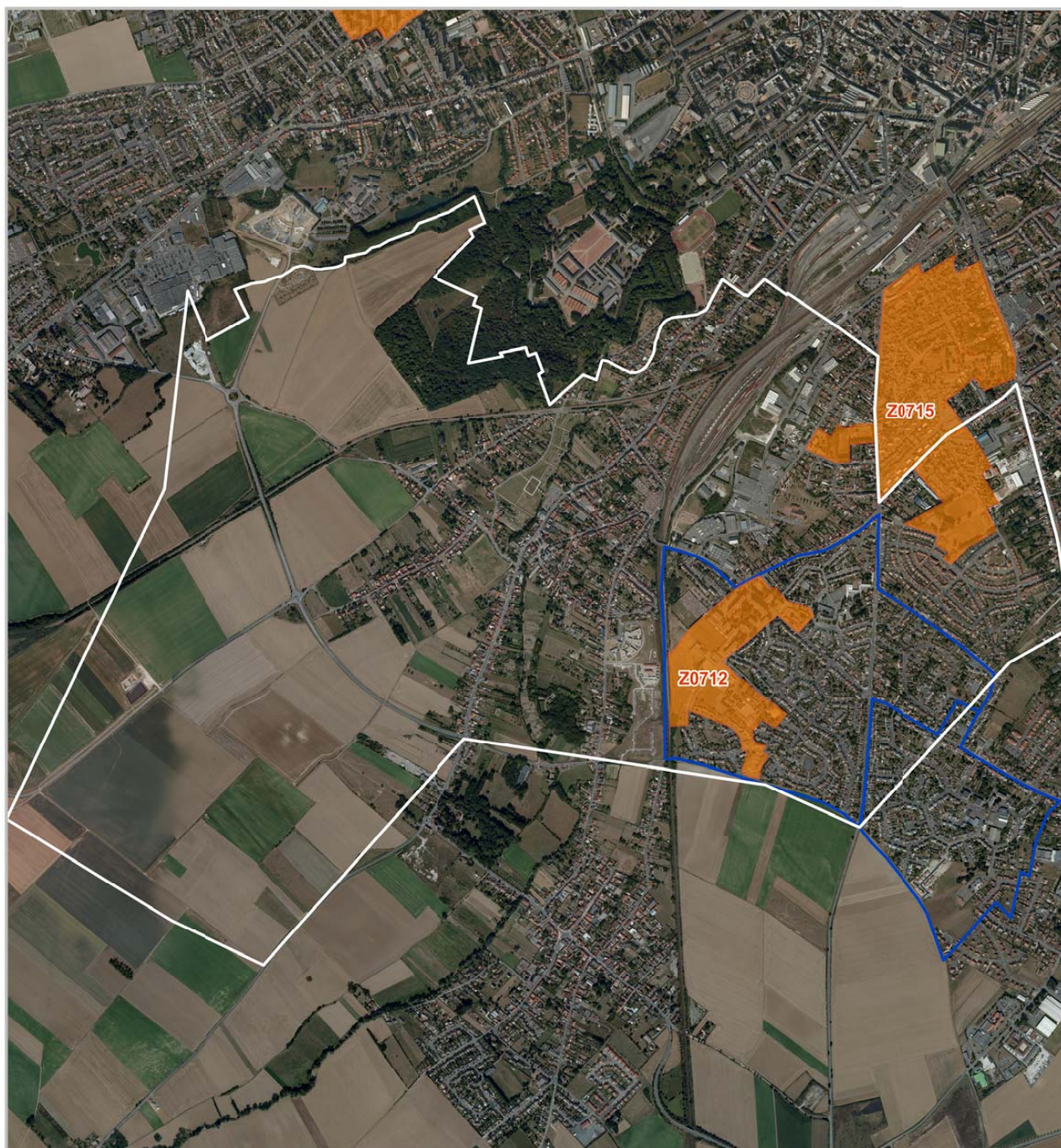
Étaples	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Étaples
	<i>EPCI :</i>	CC Mer et Terres d'Opale



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

Achicourt	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Achicourt
	<i>EPCI :</i>	CU d'Arras



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

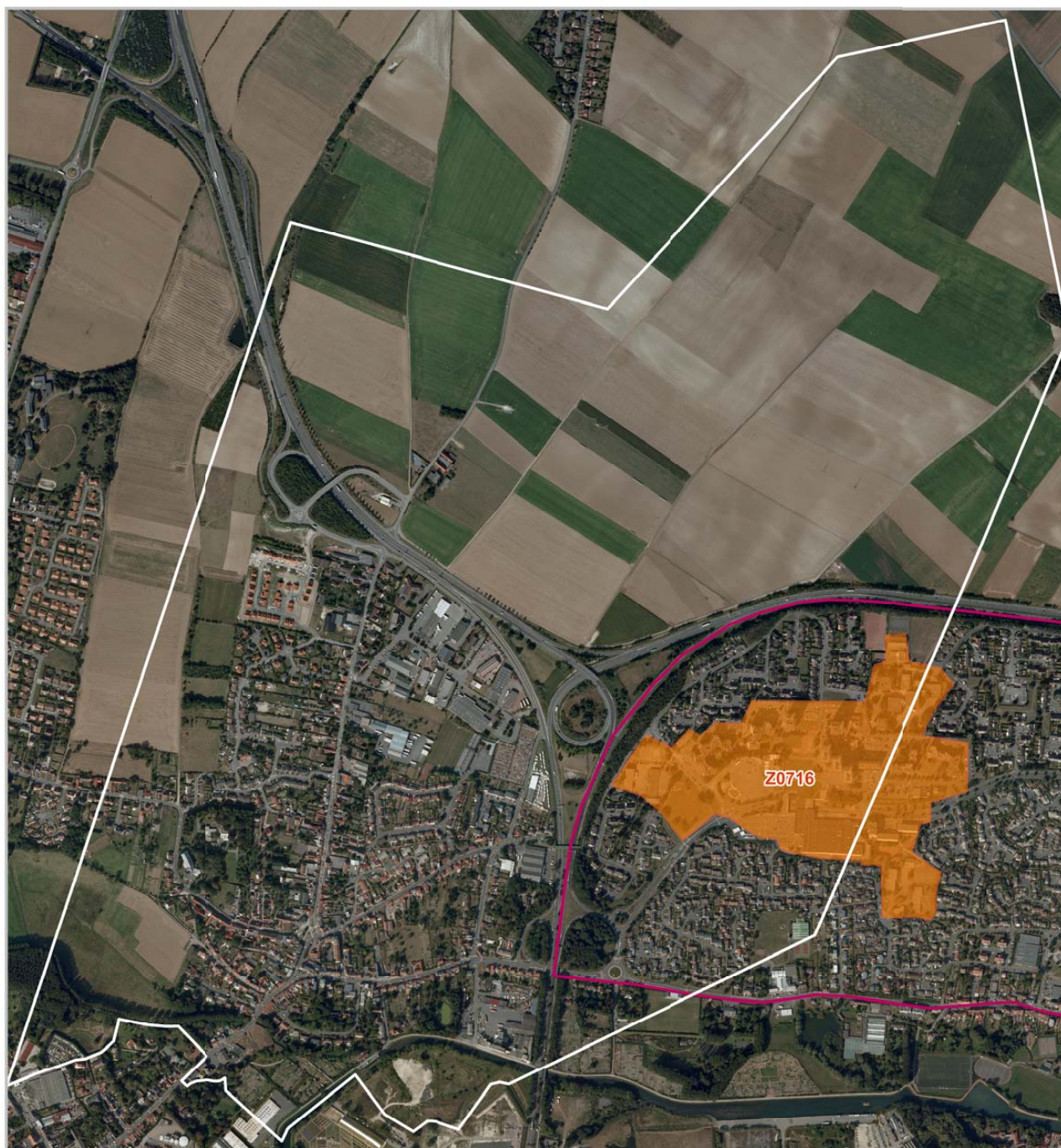
Arras	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Arras
	<i>EPCI :</i>	CU d'Arras



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV

Saint-Nicolas	<i>Région :</i>	Nord-Pas-de-Calais
	<i>Département :</i>	Pas-de-Calais
	<i>Commune(s) :</i>	Saint-Nicolas
	<i>EPCI :</i>	CU d'Arras



Les contours proposés par le CGET sont délimités par une surface de couleur orange.
 Les carreaux jaunes désignent les quartiers qui n'ont pu être dessinés par le CGET.
 Les anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont délimitées par un trait de couleur rouge.
 Les anciens quartiers des Cucs sont délimités par un trait de couleur bleu.

Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2011
 Traitements : CGET/DST/OTPV